

1163
261

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Р. И. Бр. 9220

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

LE GÉNÉRAL
CHAMPIONNET

LE LIVRE

DU

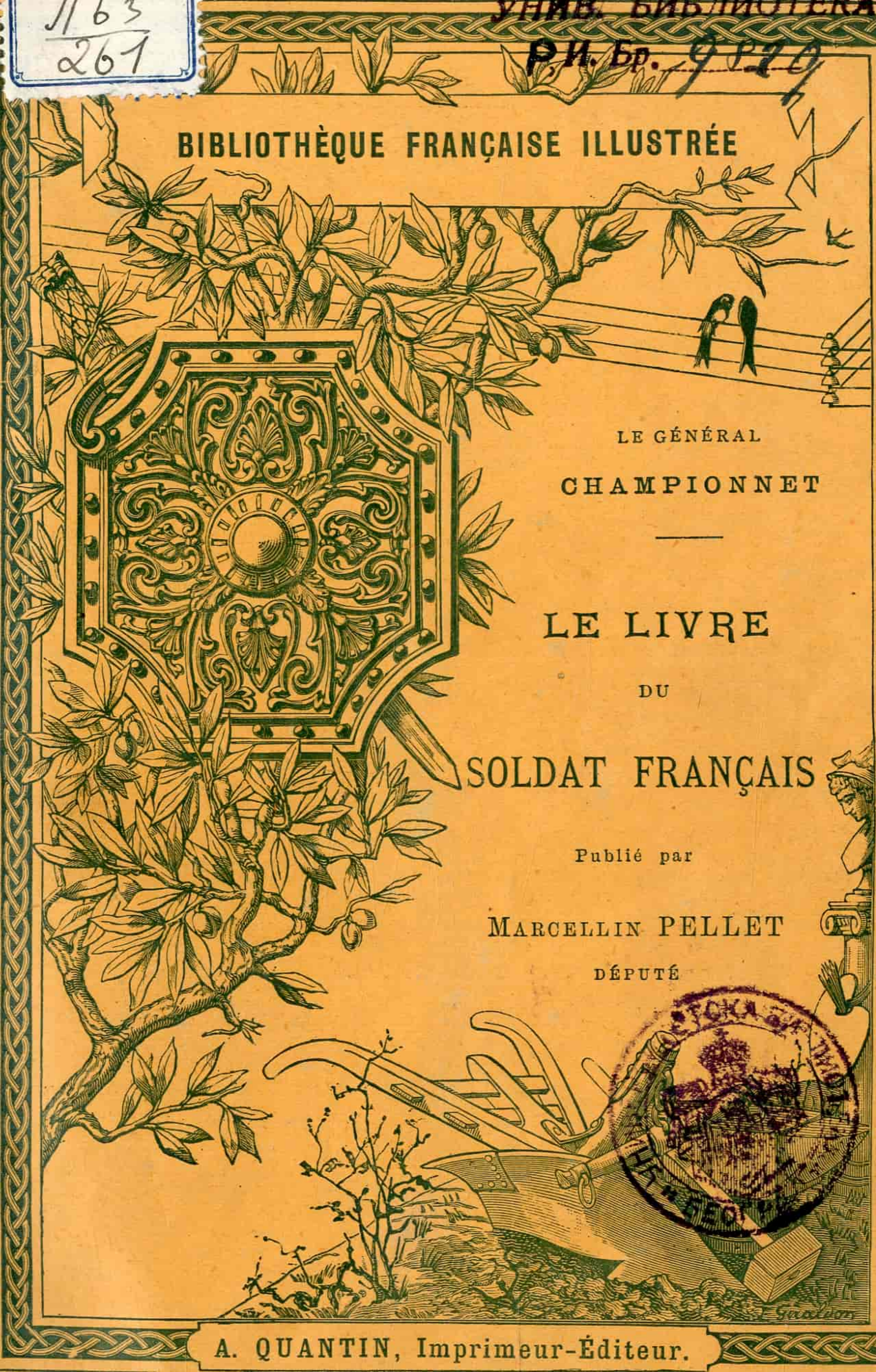
SOLDAT FRANÇAIS

Publié par

MARCELLIN PELLET

DÉPUTÉ

A. QUANTIN, Imprimeur-Éditeur.



BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

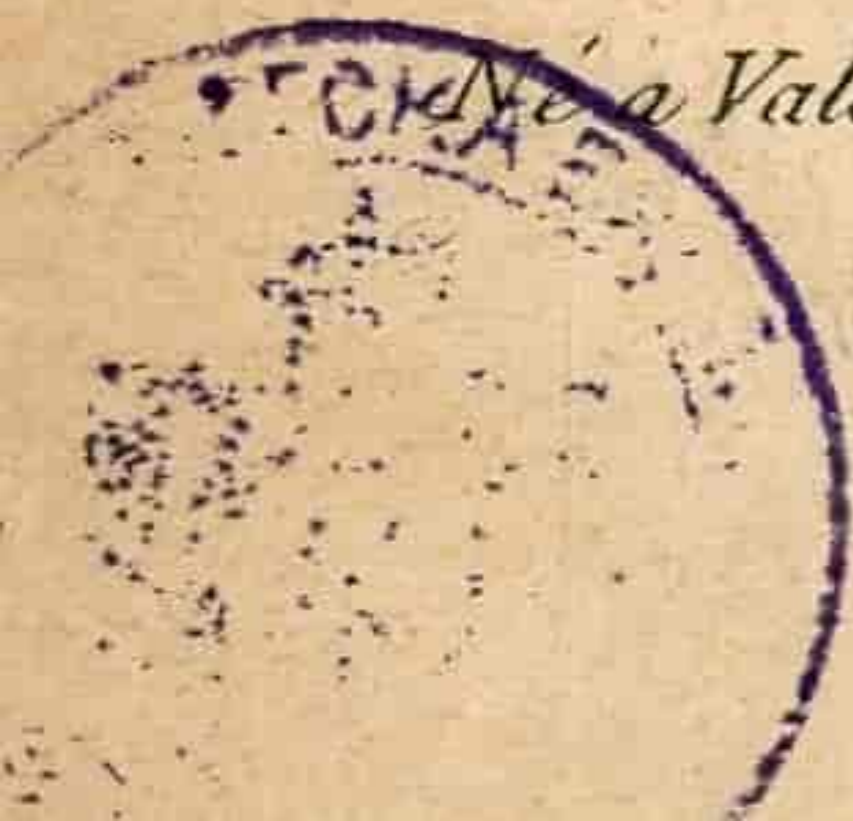
ILLUSTRÉE



J. E. CHAMPIONNET

Général de Division

Né à Valence le 30 Avril 1762 Mort à Antibes le 10 Nov. an 8



LE GÉNÉRAL
CHAMPIONNET

ET

L'ÉDUCATION PATRIOTIQUE

« *Recueil des Actions Héroïques, ou le Livre du Soldat français* »

Par CHAMPIONNET

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE PRÉFACE
ET DES NOTES, D'APRÈS LE MANUSCRIT ET LES DESSINS ORIGINAUX
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Par MARCELLIN PELLET

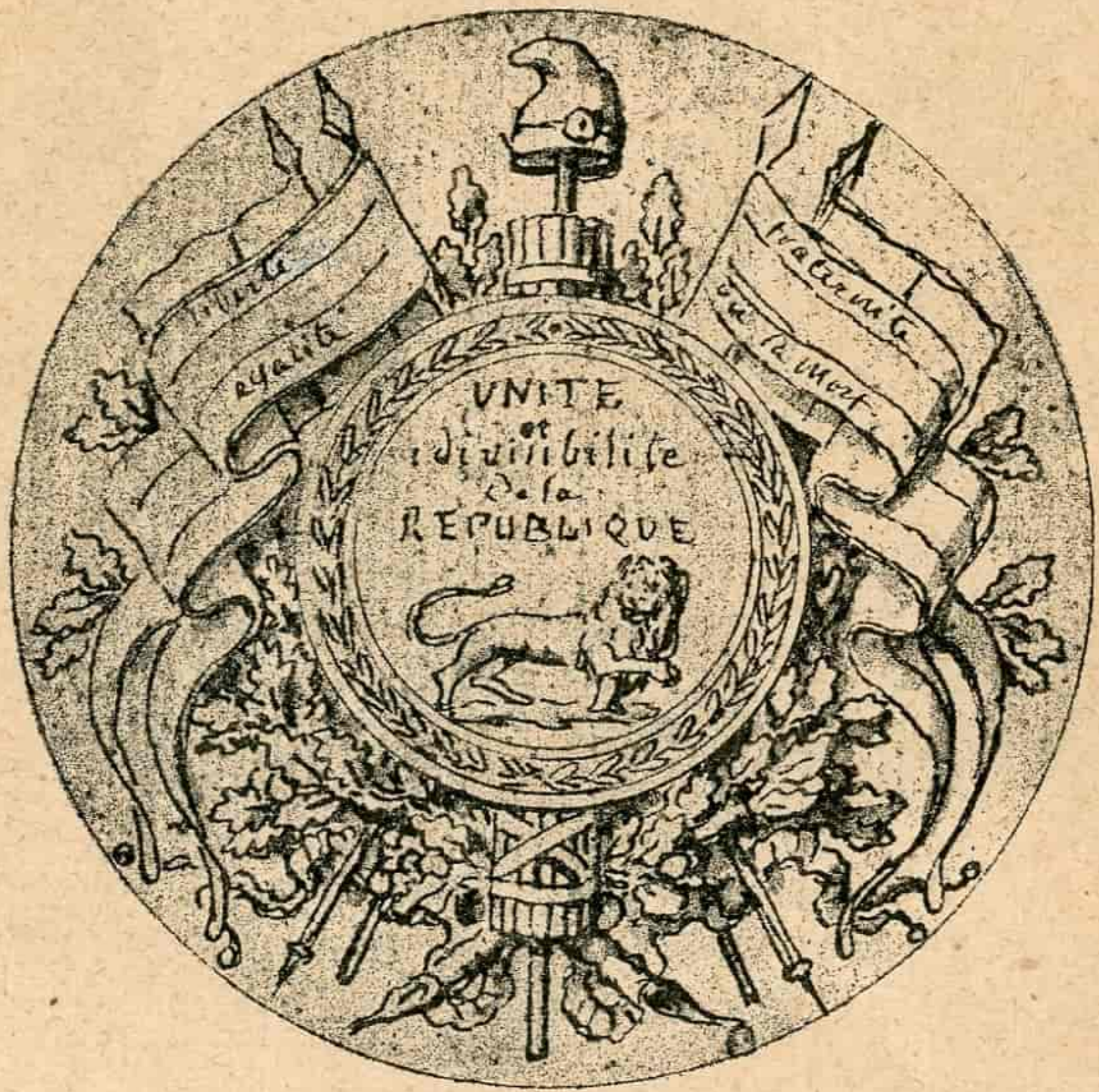
DÉPUTÉ

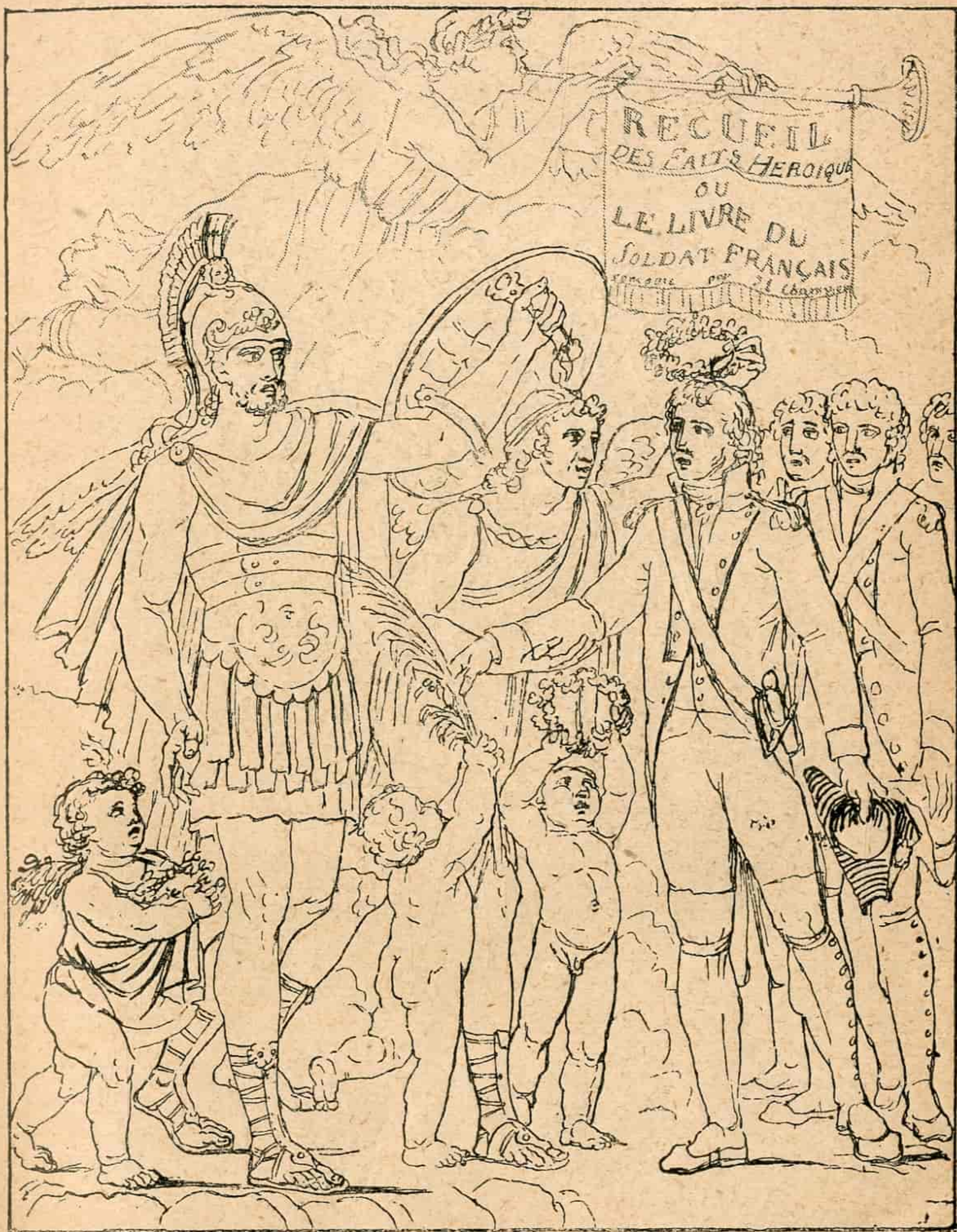
PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT









L'ÉDUCATION PATRIOTIQUE

ET LE

GÉNÉRAL CHAMPIONNET

La cruelle leçon des événements a obligé la France à faire son examen de conscience et à reprendre possession d'elle-même. Elle nous a rappelés brusquement à la réalité des choses, nous montrant qu'à nos portes se trouvait un peuple patient et tenace, toujours à l'affût, qui ne nous avait pas pardonné Iéna. La France a appris à ses dépens par quels moyens se préparent lentement mais sûrement les revanches futures, et comment une nation qui veut reprendre sa place dans le monde doit faire des citoyens et des soldats, en gravant, dès la première heure, dans le cerveau de l'enfant, un enseignement patriotique ineffaçable.



La France a été d'autant moins excusable de se désintéresser de cet enseignement, qu'elle-même l'avait inauguré, il n'y a pas encore un siècle. En effet, la Convention, qui, au milieu des dangers de la patrie, consacra ses soins les plus obstinés à la création de l'enseignement primaire, n'oublia jamais quel intérêt il y avait pour la République à préparer une génération nouvelle de citoyens pénétrés de leurs devoirs et instruits de leurs droits. La France de 1792 n'avait qu'à enregistrer les hauts faits de ses enfants pour donner une suite aux récits de Plutarque. Aussi le Comité d'instruction publique décida-t-il que ses membres rédigeraient un *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français*, et, à la date du 10 nivôse an II (30 décembre 1793), la Convention décréta que ce recueil serait envoyé en placards et en cahiers aux municipalités, aux armées, aux sociétés populaires et à toutes les écoles de la République. Ce décret imposait aux instituteurs l'obligation de faire lire le *Recueil des actions héroïques* à leurs élèves. Le Comité d'instruction publique indiquait bien le but qu'il se proposait d'atteindre : « L'intention de la Convention nationale, en décrétant l'envoi de ce recueil à toutes les écoles de la République, a été de donner à tous les jeunes citoyens un livre élémentaire de morale qui, substitué aux catéchismes, aux livres bleus dont on obscurcissait leur imagina-

tion et avec le secours desquels on les préparait à l'esclavage en les éloignant de la vérité, pût leur inspirer une généreuse émulation et les enflammer du désir d'imiter les vertus des fondateurs de la République.»

Le *Recueil des actions héroïques* comprend une série de petits récits dont plusieurs sont coupés dans les faits divers et les nouvelles des journaux du temps : actes de probité, de désintéressement, actes de courage civique et militaire, événements de la Révolution, formant un ensemble d'une lecture facile, propre à piquer la curiosité des enfants et à exciter leur enthousiasme. C'est le livre d'or de la France révolutionnaire, la vraie morale en action, genre cher à la pédagogie du XVIII^e siècle. Les traits d'héroïsme enfantin de Bara et de ses nombreux émules, qui devaient frapper plus particulièrement l'esprit des écoliers, abondent dans ce recueil. Le 28 pluviôse an II, un arrêté du Comité de salut public, signé de Barrère, Prieur (de la Marne), Robespierre, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-André, Collot-d'Herbois, Couthon, Billaud-Varennnes, Robert Lindet et Carnot, décida que chaque fascicule serait tiré à 150,000 exemplaires pour la propagande. Nous possédons quatre numéros rédigés par Léonard Bourdon, et un cinquième par Thibaudeau, tous deux membres du Comité d'instruction publique.

Ces cahiers, répandus à profusion dans l'armée, tombèrent vraisemblablement sous les yeux du général Championnet et lui donnèrent l'idée d'entreprendre l'ouvrage, si intéressant et si curieux, que nous reproduisons aujourd'hui pour la première fois. Il faut dire un mot de cet illustre soldat républicain, dont la vie ressemble à un roman d'aventures.

Jean-Étienne Championnet naquit à Valence, le 12 août 1762. Il était fils du président à l'élection de Valence, qui possédait et faisait exploiter par un fermier le privilège de la poste aux chevaux; ce qui a fait dire à tort que Championnet était le fils d'un maître de poste. Il reçut une excellente éducation au collège de Chabeuil, à deux lieues et demie de sa ville natale. Mais, une fois ses humanités achevées, il résolut de courir le monde. Le jeune Championnet quitta sa famille un peu à l'improviste pour visiter le midi de la France, et gagna l'Espagne. Justement, à cette époque, le long siège de Gibraltar, entrepris par l'armée hispano-française contre les Anglais, attirait dans le sud de la Péninsule tous les aventuriers de l'Europe, tous les gentilshommes désireux de faire gaiement campagne contre l'ennemi héréditaire. Le camp de Saint-Roch, sous le rocher de Gibraltar, pendant un long blocus de plusieurs années fut un séjour de fête. Championnet vint

s'engager (1781), sous le nom de Belle-Rose, dans les gardes wallonnes, corps de troupes levé par l'Espagne dans les Flandres. Mais quelques-uns de ses amis de Valence, officiers au régiment de Bretagne, le reconnurent sous son déguisement et le firent venir avec eux comme volontaire. C'est au camp de Saint-Roch que Championnet, servant sous les ordres du duc de Crillon, fit la connaissance de La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France, avec qui le lia dès lors une étroite confraternité.

Après la paix qui suivit l'insuccès des armes franco-espagnoles, le jeune soldat revint à Valence, où son père lui pardonna bien vite son escapade. Toujours passionné pour les choses de la guerre, il vécut surtout dans la société des officiers d'artillerie de la garnison. Mais les événements se pressaient en France. A la convocation des états généraux, Championnet se trouva tout naturellement à la tête du parti patriote, qu'il organisa. Au 14 juillet 1790, il vint à Paris à la tête des délégués des fédérations des bords du Rhône. Quand les Prussiens envahirent la Champagne, Longwy et Verdun enlevés (août 1792), le jeune chef du parti républicain de Valence, plus que jamais amoureux des batailles, refusa une candidature à la Convention dont le succès était certain et conduisit à l'armée du Nord le 6^e bataillon de la Drôme.



La Convention l'envoya ensuite dans le Jura pour y réprimer les velléités d'insurrection fédéraliste des Girondins. Il accomplit cette mission difficile sans verser une goutte de sang, et reçut en récompense les épauettes de chef de brigade (26 août 1793). A l'armée du Rhin, sous les ordres de Hoche, il se distingua à Haguenau, débloqua Landau (décembre 1793), prit Spire et Worms, et fut nommé par son ami Hoche général de division sur le champ de bataille.

A la fin d'avril 1794, l'armée de Sambre-et-Meuse se réunit à l'armée de la Moselle, sous le commandement de Jourdan. Championnet, avec sa division, prit une part active à la bataille de Fleurus (26 juin 1794), où une partie de son artillerie fut mise hors de service à force de tirer, dit Rousselin de Saint-Albin, le confident de Danton et de Hoche, dans une étude biographique sur Championnet qui nous sert de guide. Puis, au printemps suivant, il s'empara de Juliers et de Cologne, et, par un miracle de hardiesse, il fit traverser le Rhin à son armée devant Dusseldorff, dans des barques de pêcheurs, sous le feu de l'ennemi, et s'empara de cette ville (6 septembre 1795).

Championnet commanda dans la campagne suivante, encore sous la direction de Hoche, la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, jusqu'au moment où

la signature des préliminaires de Léoben (17 avril 1797) vint empêcher les forces républicaines de frapper un dernier coup sur les Autrichiens acculés et réduits à l'impuissance. A la mort du pacificateur de la Vendée (28 septembre 1797), l'armée décerna à Championnet l'épée de son illustre et malheureux ami, dont il devait défendre la glorieuse mémoire contre les calomnies des royalistes et de tous les ennemis de la République.

Le jeune général fut désigné pour commander l'armée de Hollande, mais il ne devait pas rester longtemps à ce poste de réserve. En brumaire an VII, Joubert le fit venir en Italie et lui donna le commandement de l'armée de Rome, 8,000 hommes à peine, sans vêtements, sans chaussures, sans vivres, sans munitions. 80,000 Napolitains s'apprêtaient à les attaquer. Championnet, animant ses hommes de son courage, les conduisit en avant, occupa Naples, le 23 janvier 1799, après un combat de trois jours, et fonda la République parthénopeenne.

Le général républicain s'appliqua à ramener l'ordre et la paix, à organiser une bonne administration et à réprimer les abus dans un pays qu'un souverain indigne avait mis au pillage. Il rétablit bientôt une sécurité que jamais encore Naples n'avait connue. Mais cette œuvre de régénération fut entravée par de malheureux incidents. Le Di-

rectoire avait envoyé un commissaire civil, Faypoult de Maysoncelle, qui commit de nombreuses exactions. Championnet l'expulsa de Naples. Sur la dénonciation du concussionnaire, le général vainqueur fut décrété d'accusation par le Directoire. Championnet, l'idole des Napolitains et de son armée, ne voulut pas résister à l'ordre du gouvernement de son pays. Il quitta Naples secrètement, sans faire connaître sa disgrâce, qui aurait causé une véritable révolution. Aussitôt après son départ, les insurrections et le désordre recommencèrent à désoler ce malheureux pays. Joubert prit généreusement, mais inutilement, parti pour son frère d'armes qu'on incarcéra à la citadelle de Turin.

Pendant ce temps, les armées françaises étaient de nouveau battues en Italie. Le procès de Championnet s'instruisit à Grenoble, sans témoins, sans preuves. Marie-Joseph Chénier, s'élevant contre ces mesures odieuses, s'écria à la tribune des Cinq-Cents : « Si l'on traduit le vainqueur de Naples devant un tribunal français, c'est sans doute pour y faire amende honorable d'avoir renversé le dernier trône d'Italie. »

Le crime de frapper un général patriote sur la dénonciation d'un voleur fut épargné au Directoire. La révolution du 30 prairial an VII vint rendre Championnet à la liberté, et son compagnon d'armes Bernadotte, nommé ministre de la guerre, lui donna le

commandement en chef de l'armée des Alpes. Il fallait réorganiser cette armée qui manquait de tout. Les Français obtinrent d'abord quelques succès, mais l'ennemi disposait de forces incomparablement supérieures. Moreau et Joubert furent battus à Novi (15 août 1799). Championnet, écrasé par le nombre, battu par Mélas à Savigliano, ne put que replier en bon ordre sur Gênes et Nice les débris de nos armées abandonnées par le nouveau gouvernement consulaire. Le typhus décimait nos soldats. Championnet fut atteint de la contagion en visitant les ambulances et en soignant un de ses aides de camp. Il alla mourir à Antibes le 9 janvier 1800. On l'ensevelit dans les fossés de la citadelle, sous une dalle portant ces simples mots : « Ci-gît Championnet, général de la République. » L'adjutant général Romieu, prononçant l'éloge funèbre de Championnet dont il avait été l'aide de camp et le compagnon de tente, put répéter, en lui rendant les derniers devoirs, les paroles prononcées par le conquérant de Naples sur le cercueil de Hoche : « Jeunesse, gloire, talents, l'impitoyable mort a tout dévoré ! Non, un héros ne meurt point ! il laisse pour exemple à la postérité son nom, sa renommée et ses vertus. »

Ce grand Français, aussi illustre capitaine que bon citoyen, patriote dans la plus large acception du mot, généreux et désintéressé, l'émule des Hoche et

des Kléber, succombait ainsi à trente-huit ans, au début de la funeste année 1800, où la destinée, complice de l'ambition de Bonaparte, après Hoche, après Joubert et tant d'autres, devait encore moissonner en pleine gloire, le même jour (14 juin), Kléber en Égypte et Desaix dans les plaines de Marengo.

Voilà l'homme. Il appartient bien à cette incomparable race de tribuns et de soldats, nés de la Révolution, qui, leur œuvre accomplie, pleins de gloire, sinon pleins de jours, entrèrent dans leur repos à l'âge où la plupart des hommes commencent à peine à se faire une petite place sur le champ de bataille de la vie. C'est le héros de Fleurus, c'est le conquérant de Naples qui, au coin du feu des bivouacs, ou pour occuper ses loisirs dans les cachots de la citadelle de Turin, a tracé la série de dessins que nous allons reproduire. Les deux petits volumes originaux se trouvent à la bibliothèque de la Chambre des Députés, qui les acquit en mars 1831, à la vente de la bibliothèque de Gohier, l'ancien président du Directoire. Peut-être avaient-ils passé auparavant entre les mains du peintre David, l'ex-conventionnel, dont le nom est inscrit à l'angle du cartonnage. Il est inutile de vanter l'élégance et le naturel de ces dessins au lecteur qui les a sous les yeux et peut en apprécier lui-même le rare mérite. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces croquis,

représentant pour la plupart des faits d'armes accomplis de 1792 à l'an VI, ont été inspirés, selon toute apparence, par le *Recueil des actions héroïques et civiques*, de Léonard Bourdon et Thibaudeau; car un certain nombre de sujets anecdotiques traités par Championnet figurent également dans les brochures distribuées aux municipalités et aux armées par ordre de la Convention. L'auteur nous a laissé quatre portraits en pied de lui-même, dans l'uniforme de volontaire, de garde national, d'officier supérieur et d'officier général; il a fait connaître, dans une courte préface biographique, la portée et le but de cette publication.

« En composant ce recueil de faits héroïques de nos jours, dit-il, j'ai voulu mettre sous les yeux du soldat français tout ce qui peut donner de l'émulation à nos chers camarades et immortaliser la République. En composant les petits tableaux dont j'ai recueilli les faits sous mes yeux, je ferai passer le nom de ces braves républicains à la postérité, et je fournirai aux historiens et aux peintres des matériaux inépuisables pour retracer les fastes de la France régénérée et victorieuse. »

Nous avons cru faire une œuvre de patriotisme en reproduisant et en publiant, comme livre d'enseignement civique, ces pages volantes, reliques d'un artiste et d'un héros. Grâce aux soins d'un intelligent éditeur, M. Quantin, qui a bien voulu s'associer

à cette propagande, le *Livre du soldat français* pourra trouver place dans toutes les écoles, jusqu'au fond du dernier de nos hameaux. Les fils d'ouvriers, de bourgeois, de paysans, ceux à qui la France, notre mère, demandera peut-être un jour d'héroïques sacrifices, y apprendront à admirer et à envier la gloire des martyrs obscurs de la patrie. Le *Livre du soldat français* de Championnet semble fait pour servir de catéchisme patriotique, pour apprendre aux générations qui s'élèvent le culte exclusif et passionné de la France, pour leur enseigner par quelles vertus simples et grandes, vertus qui élevèrent si haut nos aïeux, des fils de vaincus peuvent effacer des hontes imméritées, et, quand l'heure sonnera, violer la fortune adverse.



En Composant le recueil des
faits héroïques de nos jours, j'ai
voulu mettre sous les yeux de
soldats français, tous les qui peuvent
donner de l'émulation à nos
camarades et immortaliser la
vie.

en Composant ce petit volume
de nos jours Recueillir les faits
merveilleux, je ferai passer en honneur
de ce brave républicain à la
postérité et fournirai aux historiens
et aux peintres des matières
inépuisables pour retracer les faits
de France régénérée et victorieuse

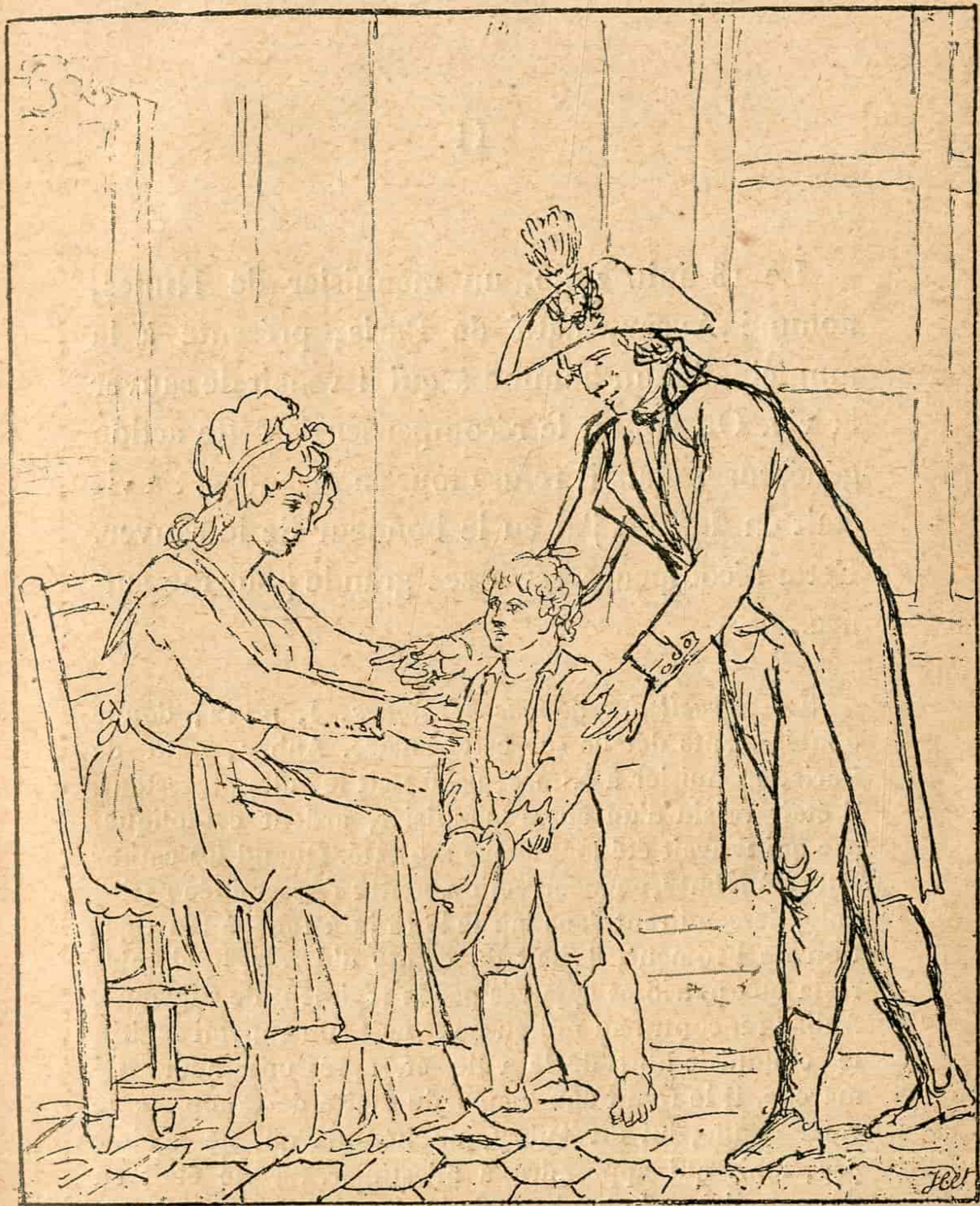
J. B. Championnet.



I

GROSSE, adjudant-major du bataillon des Théatins, à Paris, rentrant chez lui, trouva un jeune orphelin dans la misère. Le présentant à sa femme, il lui dit : « Nous n'avons que sept enfants ; j'adopte celui-ci, cela fera le huitième. » (29 novembre 1789.)

(Voir le *Recueil des actions héroïques*, I, p. 15.)



II

Le 13 juin 1790, un menuisier de Nîmes, nommé AUBRY, natif de Paris, présente à la municipalité un homme à qui il venait de sauver la vie. On voulut le récompenser de cette action généreuse, mais il refusa tout en disant : « Sa vie était en danger, j'ai eu le bonheur de le sauver. Cette récompense est assez grande pour me suffire. »

(Le *Recueil des actions héroïques*, I, p. 12, donne d'intéressants détails sur cette affaire. Aubry, natif de Paris, menuisier à Nîmes, professait le culte protestant. Il était voisin d'un autre menuisier, ardent catholique, par qui il avait été longtemps molesté. Quand les catholiques à Nîmes, en insurrection contre l'Assemblée nationale, descendirent dans la rue le 13 juin 1790, à l'instigation de Froment, l'agent du comte d'Artois, la victoire resta aux patriotes appuyés par le régiment de Guyenne. Aubry rencontra au milieu de la nuit son ennemi fugitif, le conduisit hors de la ville et, après une heure de marche, il le remit aux mains du maire de Comps. « Je vous confie, lui dit Aubry, un homme qui ne m'aime pas, mais qui apprendra à m'estimer. Sa vie était en danger, j'ai eu le bonheur de le sauver. Je le mets sous votre sauvegarde. »)



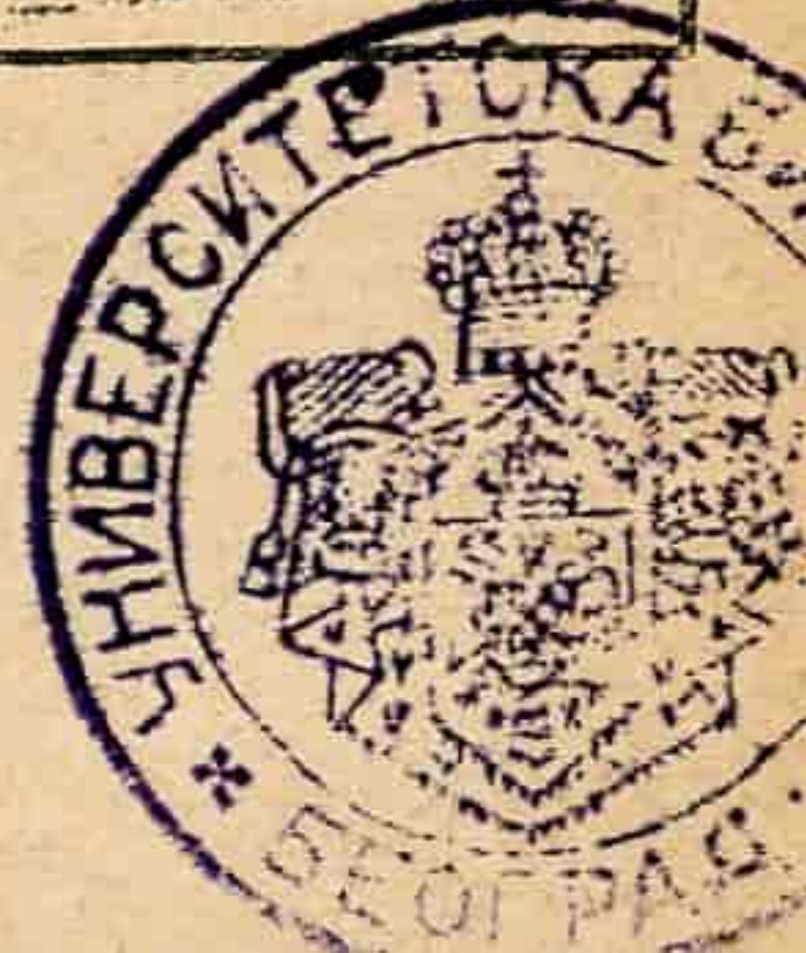
III

Les deux jeunes Auvergnats.

(10 septembre 1791.)

(Le *Recueil des actions héroïques*, II, p. 15, raconte en ces termes l'histoire de ces enfants : « Deux Auvergnats, dont le plus âgé n'avait pas quinze ans, passaient en Espagne pour y faire leur tournée ordinaire. A peine mettaient-ils le pied sur la frontière, que les alguazils se présentent pour leur faire prêter le serment prescrit aux étrangers par le tyran de l'Escurial. « Quoi! s'écrièrent ces jeunes montagnards indignés, nous serions assez lâches pour renier notre patrie? Non, jamais! » Et aussitôt, sacrifiant sans hésiter le bénéfice qu'ils espéraient de leur tournée, ils fuient une terre barbare et inhospitalière et rentrent sur le sol de la liberté en faisant retentir l'air des cris répétés de *Vive la France! Vive la Nation!* »)

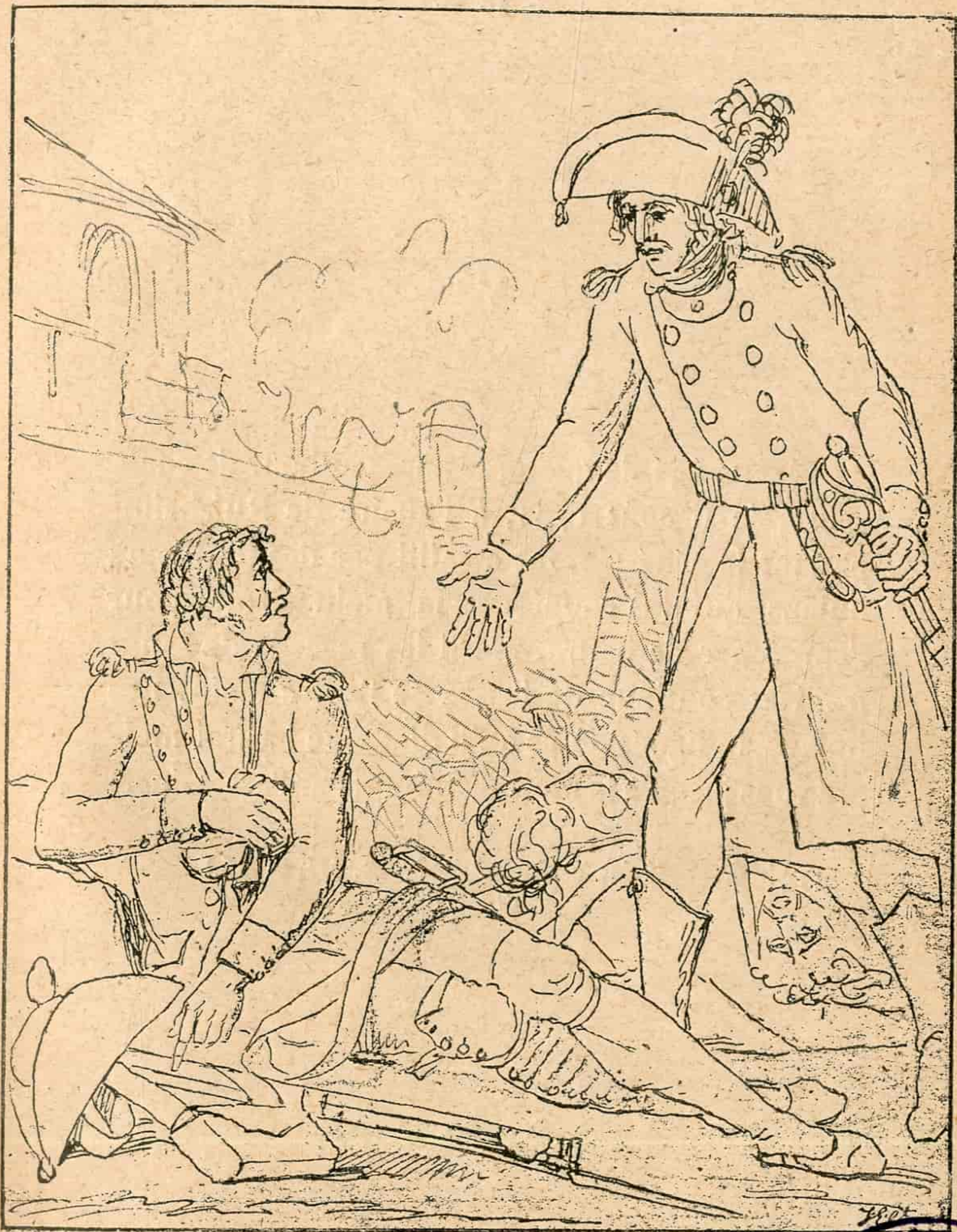
Les deux jeunes Auvergnats



IV

Le 8 mai 1792 (v. s.), à l'affaire de Quiévrain, PIC, grenadier, est dangereusement blessé. Un officier passe par hasard près de lui. « Mon officier, lui dit-il, achevez-moi à côté de mon fusil, puisque je ne puis plus le porter. »

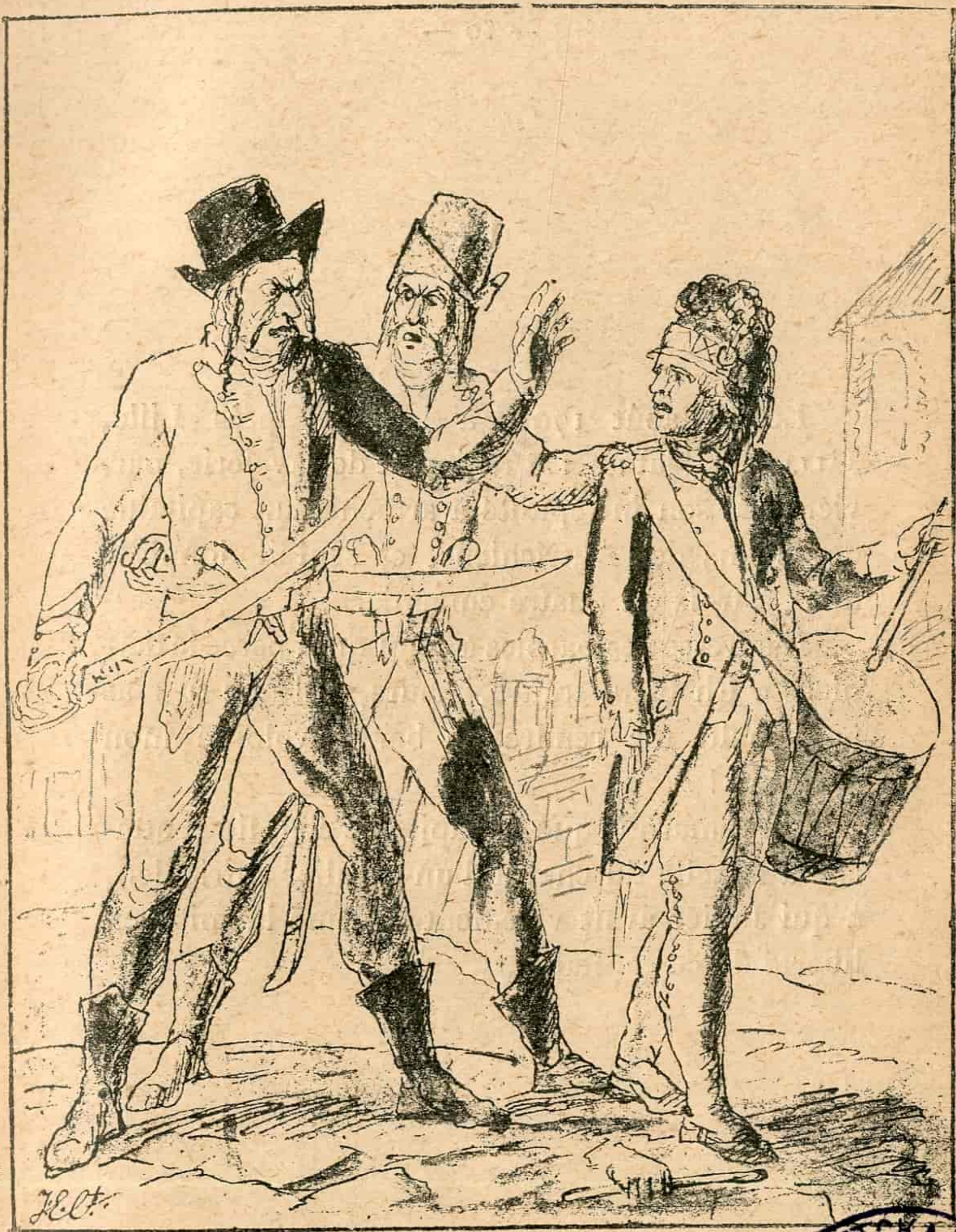
(Voir *Recueil des actions héroïques*, II, p. 12.)



V

MERIL, âgé de quatorze ans, tambour de chasseurs, le 6 août 1792, à l'affaire de Rulsheim, battant la générale, fut assailli par des tirailleurs hulans qui lui coupèrent la main droite pour l'empêcher de battre. Meril les regarde de sang-froid et continue de battre de l'autre main. Les hulans, indignés de ce qu'il dit : « Je battrai malgré vous jusqu'à la mort », finirent par l'assassiner.

(Voir *Recueil des actions héroïques*, III, p. 26.)



J.C.T.



VI

Le 23 août 1792, à Lannoy, près Lille, JALLIER, soldat au 13^e régiment de cavalerie, parvient par son intrépidité à arracher un capitaine des mains des Autrichiens, et seul il donne la mort à trois ou quatre ennemis.

Il adresse ces paroles à celui qu'il perce le dernier : « Eh bien, traître, meurs, puisque tu n'as pas voulu me rendre de bonne volonté mon capitaine ! »

On remarque que le capitaine était lié et attaché à la selle du cheval d'un cavalier autrichien, à qui Jallier avait vivement réclamé la mise en liberté de ce capitaine.



VII

Le 10 septembre 1792 (v. s.), DAVID, sergent de grenadiers de Bressuire, retirant avec un couteau une balle qu'il avait dans les entrailles, disait à son camarade : » La voilà, je vais la leur rendre ! » Et il en chargea son fusil.

(Voir *Recueil des actions héroïques*, III, p. 12.)



VIII

COQUILLON, brigadier au 3^e régiment de dragons, suivi de quatre de ses camarades, met en fuite une compagnie entière de hussards autrichiens, qui emmenait un troupeau de moutons, en leur criant : « Vous êtes prisonniers, abandonnez ces moutons, ou vous périssez tous, car nous ne sommes que l'avant-garde. »

Ce trait de hardiesse réussit, car ils ramenèrent seuls vingt-cinq prisonniers et le troupeau.

(Ce fait d'armes se passait, le 12 septembre 1792, près de Beaumont, en Argonne. Les hussards autrichiens appartenaient au régiment de Béru. *Recueil des actions héroïques*, I, p. 11.)



IX

DUGOYER, fusilier au 4^e bataillon des Landes, au commencement d'un combat, est atteint d'une balle; il reste ferme à son poste. Dans le cours de l'action, il reçoit une autre balle dans le bras. Alors son capitaine veut le faire retirer, mais cet intrépide soldat lui dit fièrement en secouant son bras: « Non, capitaine, pas encore; mon sang coule pour l'honneur français, mais mon bras n'est pas encore coupé; je dois rester à mon poste. »

Un Spartiate n'eût pas montré plus d'amour pour sa patrie et d'horreur pour l'infamie attachée à la fuite du danger.



X

Le 20 septembre 1792, la ville de Thionville était en état de siège depuis plusieurs mois; tout était bloqué, on désespérait de voir arriver des secours. Trois hussards se présentent et reçoivent du général des dépêches pour chercher à obtenir des secours de Metz. Ils traversent les sentinelles ennemies, se font jour à travers le feu et parviennent à leur destination. Le blocus est levé; et c'est ainsi que trois hommes ont sauvé Thionville.

Ils ne proférèrent que ces courtes paroles :
« Nous savons braver la mort. »

(Thionville, défendue par Wimpfen, bloquée le 23 août 1792, fut délivrée le 16 octobre. Un corps d'émigrés, parmi lesquels figurait Chateaubriand, qui fut blessé au cours du blocus, assiégeait la ville de concert avec les Autrichiens.)

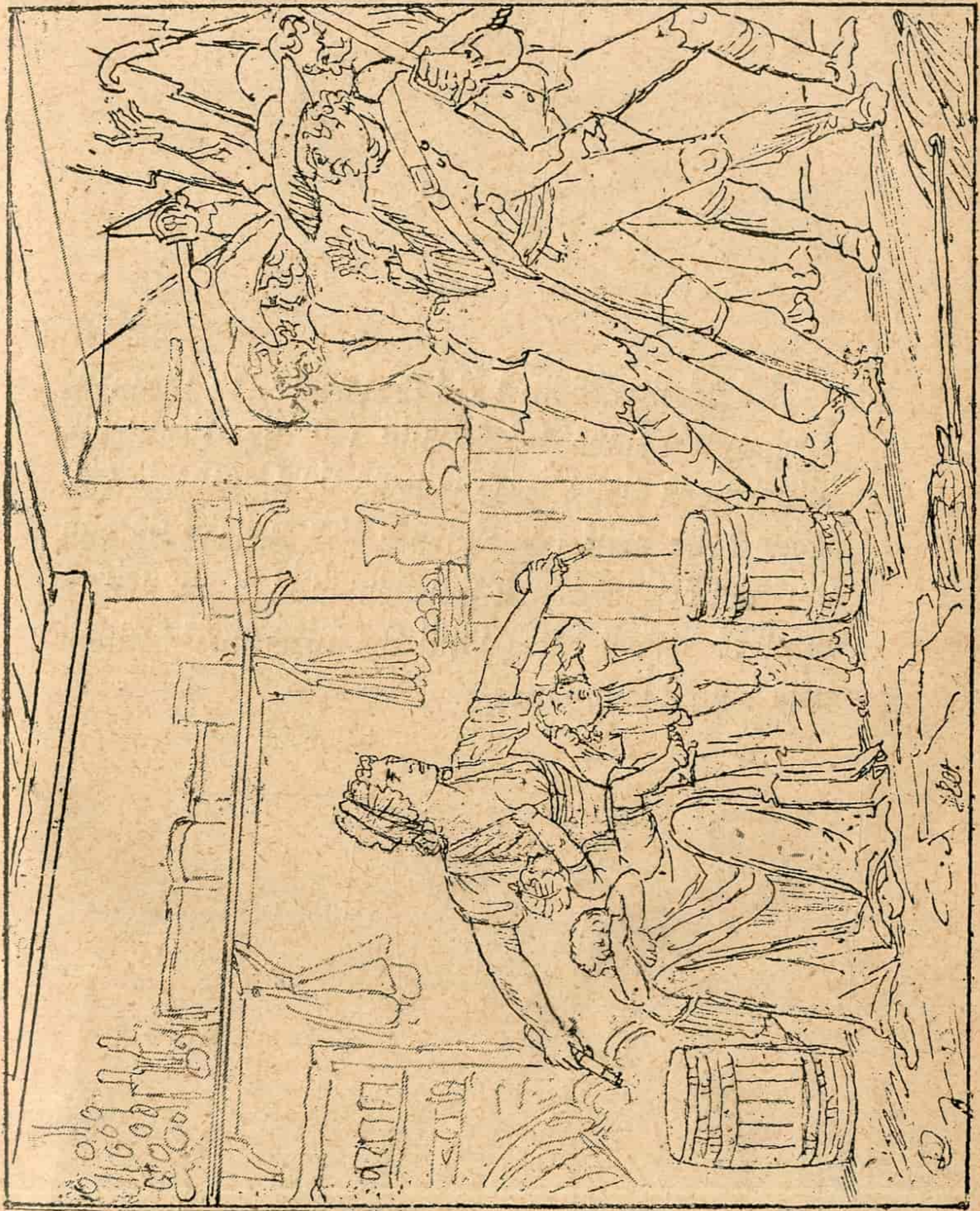
Le Siège de Thionville, drame lyrique de Saulnier et Dutilh, représenté à l'Opéra le 2 juin 1793, obtint un succès considérable.)



XI

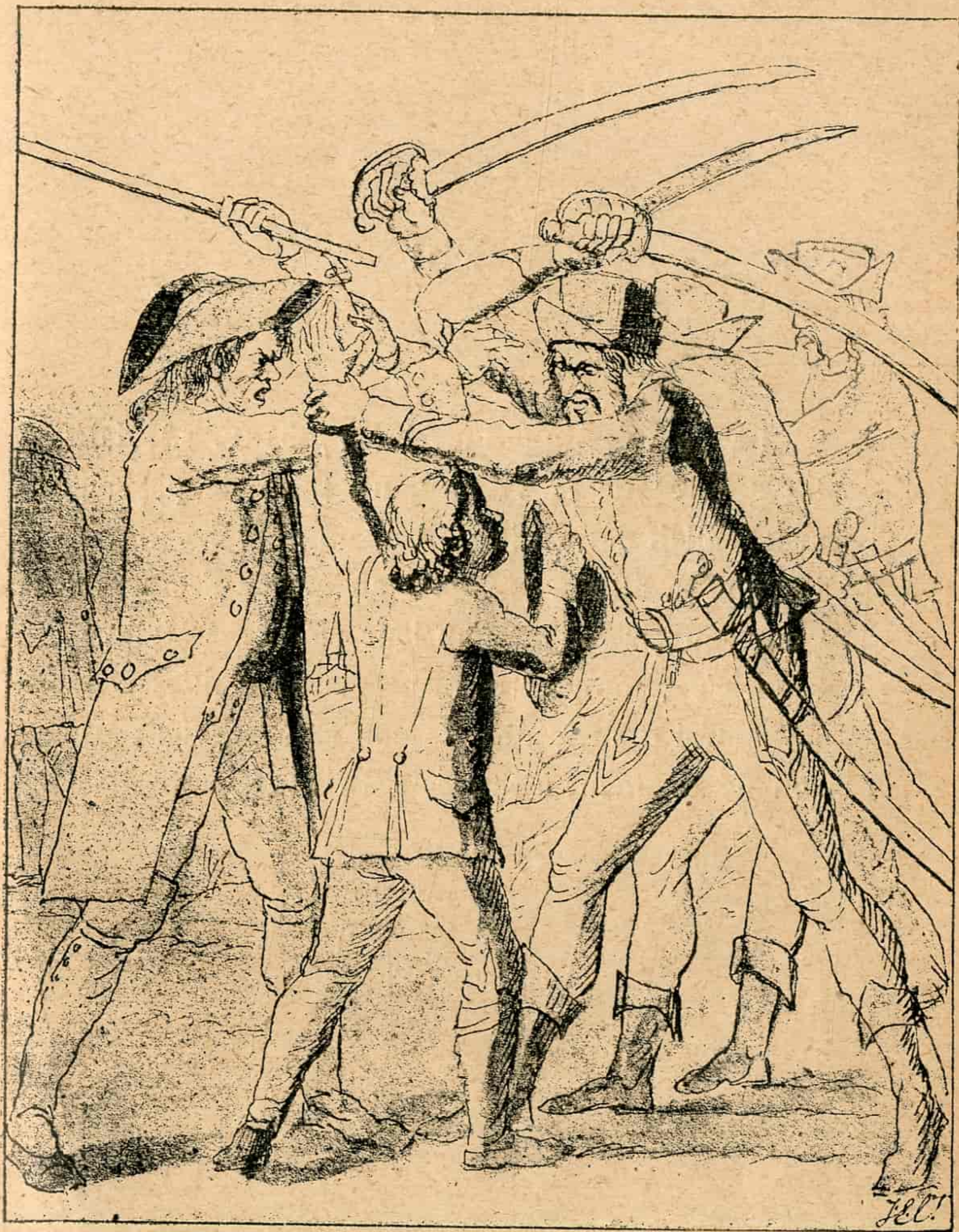
Le 15 brumaire an I (5 novembre 1792), une jeune femme de Saint-Milhier voyant sa maison forcée par des paysans armés, dont l'intention était de se livrer chez elle au pillage, au meurtre et au viol, réunit ses trois enfants, se saisit de deux pistolets, menace de mettre le feu à deux barils de poudre qui se trouvaient sous sa main, en leur disant : « Si vous me faites la moindre violence, songez que vous périrez avec moi. » Ces brigands, effrayés, prirent la fuite, et, par son courage, elle sauva son honneur, sa famille et ses biens.

(Recueil des actions héroïques, III, p. 25.)



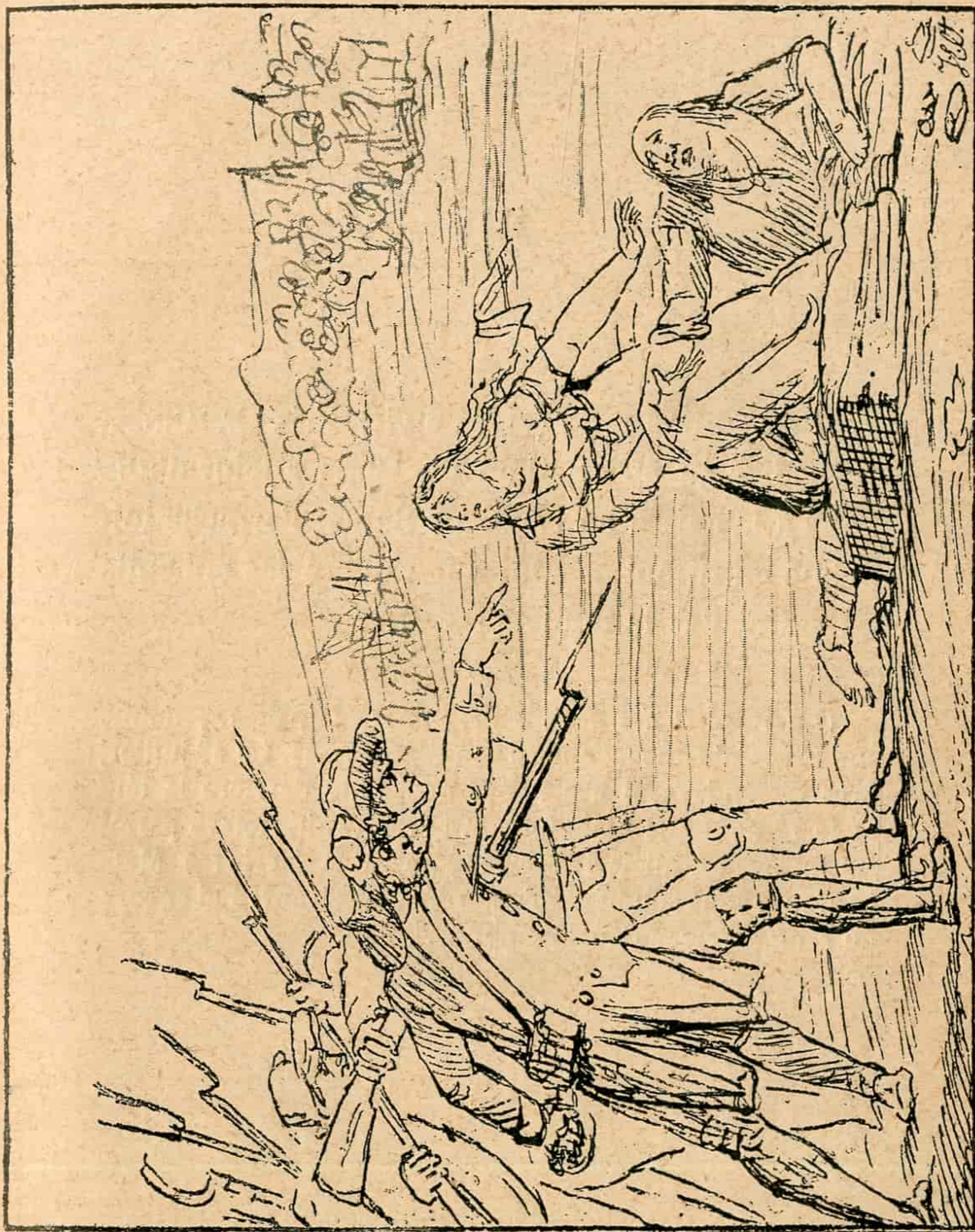
XII

Le 25 nivôse an I (14 janvier 1793), François LECOQ-MALQUIER est assailli par des tirailleurs autrichiens dans les environs de Cambrai. Ces soldats ne sont pas touchés des prières de son enfant de douze ans, qui demande à mourir à la place de son père, à qui ces misérables avaient déjà coupé le poignet.



XIII

Le 10 ventôse (28 février 1793) (v. s.), dans les guerres de la Vendée, un parti de paysans armés allait donner la mort au nommé BECONNAIS, lorsque sa fille se précipite au milieu des armes pour couvrir son père en leur disant : « Malheureux, c'est mon père, respectez sa vieillesse ou faites-moi mourir à sa place. » Elle parvient par son dévouement à sauver ses vieux jours.



XIV

Le 1^{er} mars 1793 (vieux style), Frix CABANNES, grenadier au 3^e bataillon du Gers, atteint d'une balle à la cuisse au camp de Sarre, l'arrache lui-même en disant: « Qui sait vaincre les ennemis ne craint pas la douleur! »

(Le *Recueil des actions héroïques*, IV, p. 14, donne sur Frix Cabannes d'autres renseignements. Le 23 juillet, pres d'Hendaye, il avait reçu une balle derrière la tête et le 13 août une balle lui creva l'œil droit. Relevé parmi les morts, on allait l'ensevelir, quand il s'écria: « Malheureux, vous voudriez m'enterrer tout vivant! J'ai encore du sang à verser pour ma patrie. »)



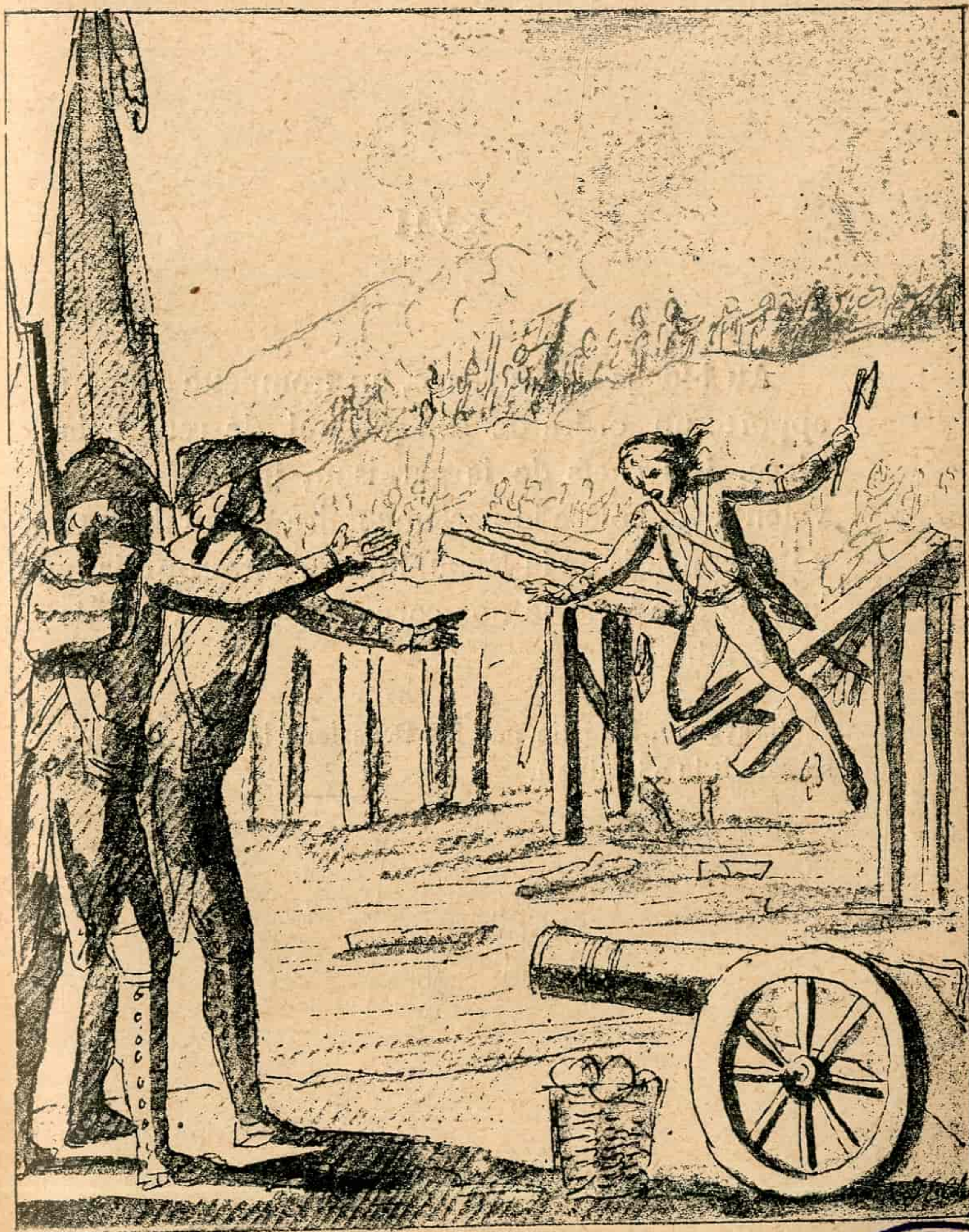
XV

BELLOIN-BELPERCHE, prisonnier de guerre blessé avec perte de la main droite, s'échappe et s'arrête dans sa fuite sous le toit d'une maison habitée par la fille MORAILLE, qui lui prodigue ses soins et lui dit : « Que je serais heureuse si des soins peuvent vous sauver la vie! — Hélas! reprit BELPERCHE, fuyant mes assassins, accablé de douleur, j'expirais sans vous. »



XVI

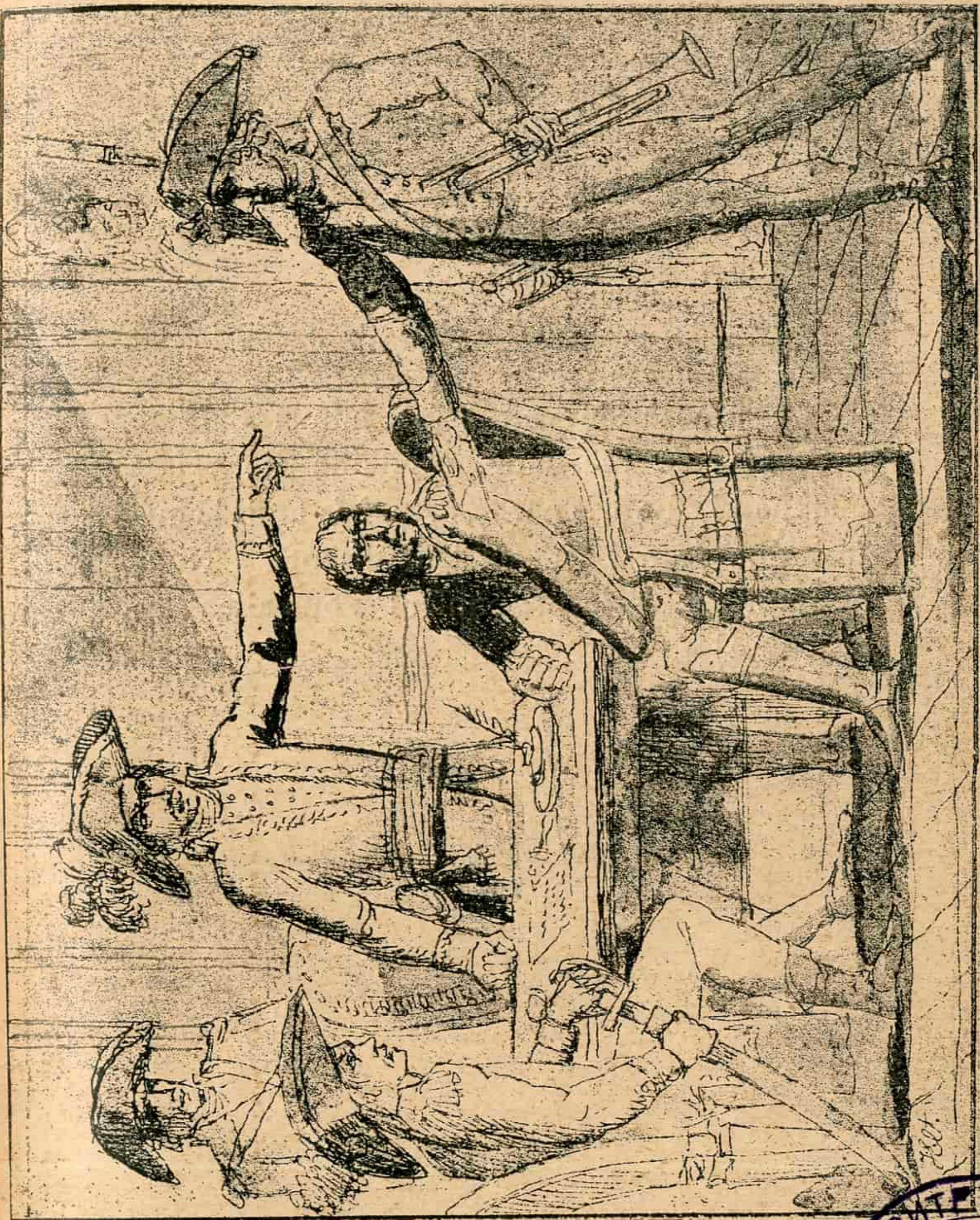
Le 8 avril 1793. A cette époque d'affreuse mémoire, où l'armée française sortit de la Belgique, le 5^e bataillon de Rhône-et-Loire reçut l'ordre de démolir un pont. Cet ordre est à peine donné que déjà le pont s'écroule. Une arcade résiste encore. JUBAN, sergent-major, entreprend de l'abattre, malgré les représentations de ses camarades qui lui montrent vainement le danger qu'il court. Mais à peine il a brisé une clef en fer qui soutenait l'arcade qu'elle s'écroule avec fracas sous ses pieds et l'entraîne avec elle dans la rivière. C'est Horatius Coclès au milieu des flots, glorieusement environné des débris du pont qu'il a rompu. JUBAN, plongé dans l'eau jusqu'au cou et presque tout couvert de débris, dit: « La mort n'est rien quand on sert la patrie. » Il ne cesse de crier: « Vive la République! », il se débarrasse et, par une espèce de prodige, regagne le rivage.



XVII

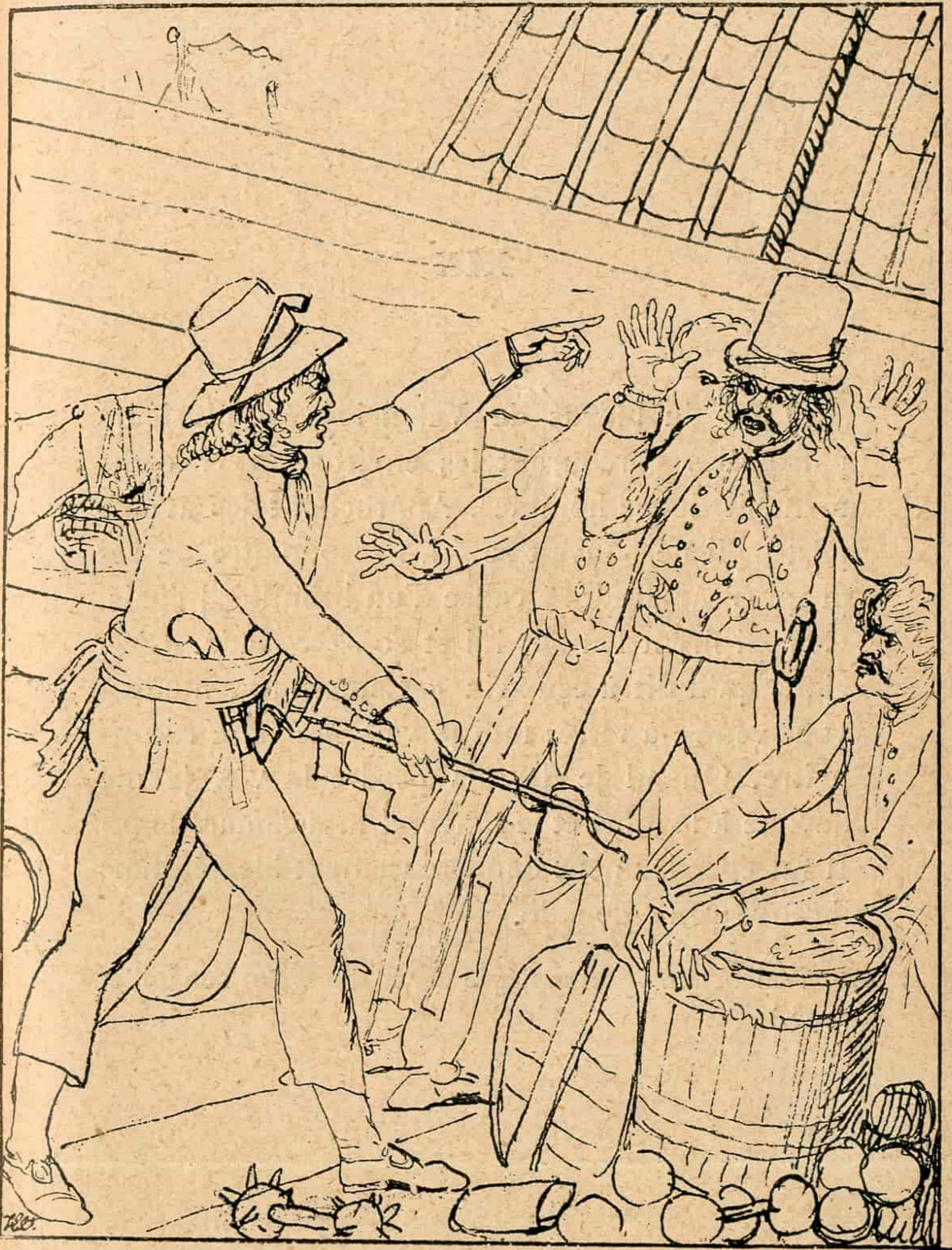
Au blocus de Mayence, un trompette ennemi apporte un ordre de son général de rendre la place. Les chefs de la garnison, indignés, renvoient avec colère le parlementaire en lui disant : « Les ennemis de la République n'entreront dans la ville que lorsque nos corps seront couverts de ses cendres ! »

(Mayence, investie par les Prussiens le 5 avril 1793, se rendit le 23 juillet).



XVIII

Le 3 messidor an I (21 juin 1793), Jean STORELLI, de Marseille, capitaine de vaisseau marchand, fut pris par des Anglais et fit le même trait que Jean Bart, en leur disant : « Non, je ne serai pas votre prisonnier ! Vous allez sauter avec moi ! »



XIX

Lors du blocus de Valenciennes, plusieurs patrouilles parcourant les environs, GAY commandait douze hommes. Approchant des avant-postes, il ne pouvait se faire reconnaître de ses propres camarades à cause d'un brouillard épais. Ceux-ci firent feu sur lui et son escouade. C'est alors qu'il dit à ceux-ci : « Camarades, mettez-vous ventre à terre, moi je vais me faire reconnaître. Quand je devrais perdre la vie, je me dévoue à la mort et je sauverai mes camarades. » Il fut effectivement dangereusement blessé, mais il sauva son escouade.

(Valenciennes fut assiégée par le duc d'York en juillet 1793.)



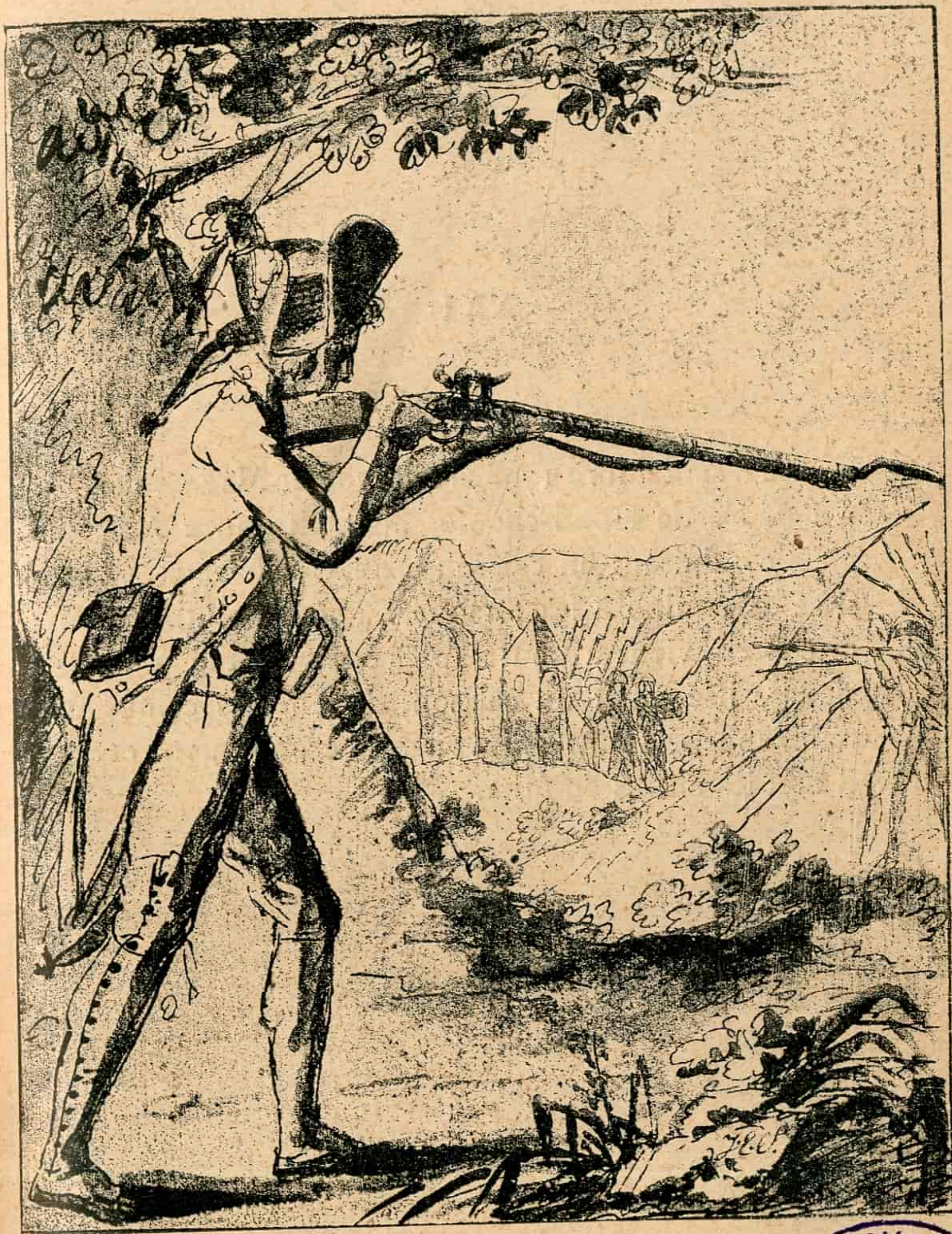
XX

Georges TOUBIN, âgé de vingt ans, volontaire au 8^e bataillon du Jura. L'armée avait débusqué ses camarades de leur corps de garde; lui, placé en sentinelle perdue, brûle toutes ses cartouches et dit: « Dût-il m'en coûter la vie, je resterai fidèle à mon poste. »

(Le 25 août 1793, quelques jours après la capitulation de Mayence, les Prussiens attaquèrent plusieurs points de la rive du Rhin. Ils se présentèrent à une heure du matin dans une île entre Offendorf et Herlisheim, vis-à-vis d'un poste républicain, composé d'un sergent et de seize hommes. Au premier coup de feu, le sergent prit la fuite, entraînant ses compagnons. C'est alors que Georges Toubin, placé en sentinelle avancée à trente pas de l'ennemi, resta ferme à son poste, brûlant toutes ses cartouches. Les Prussiens, craignant une embuscade, se retirèrent.

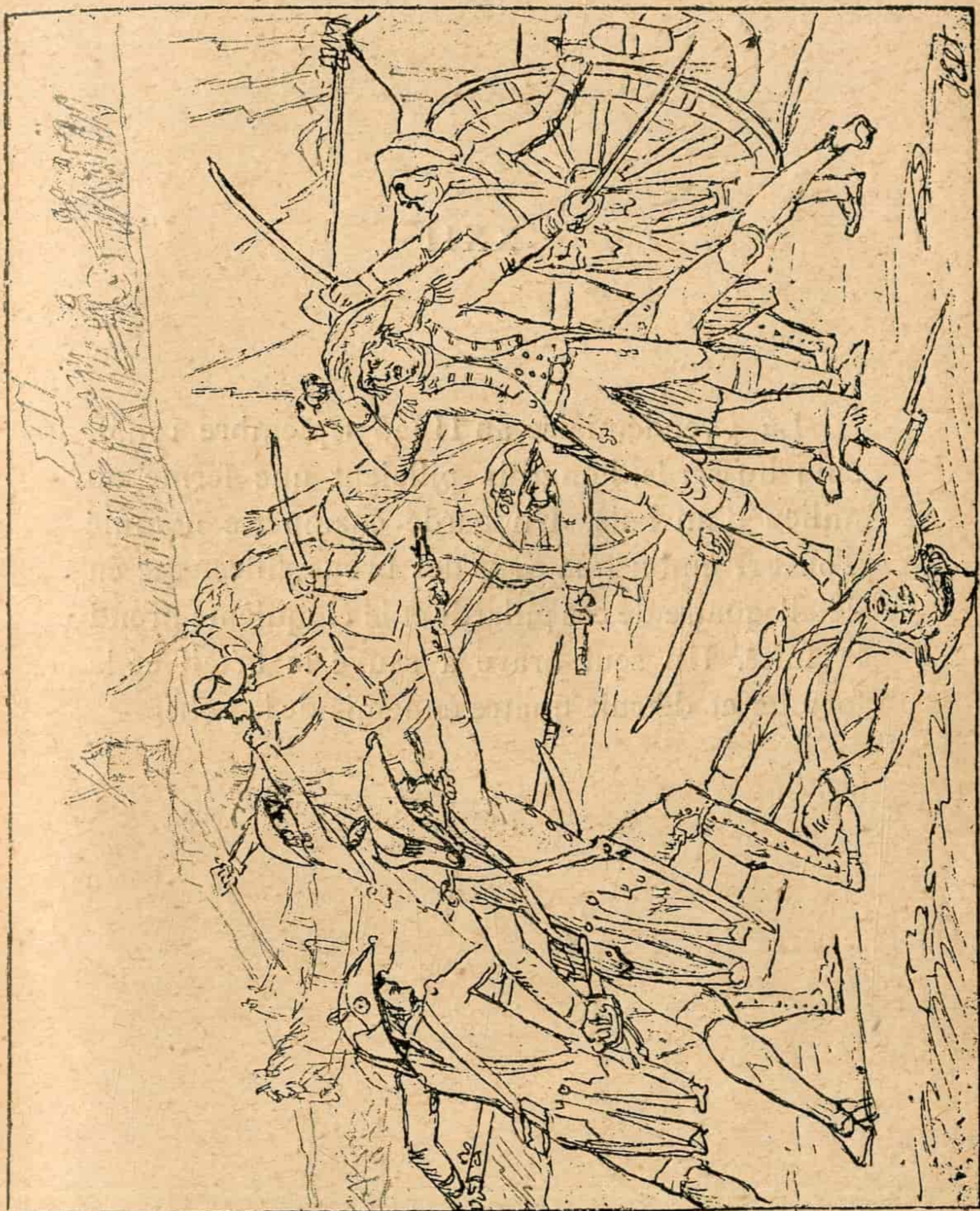
Le général donna à Toubin, en présence de la garnison de Strasbourg, un sabre et des pistolets. Le 7 septembre, la Convention lui fit écrire par son président une lettre de félicitations.

(Voir *Recueil des actions héroïques*, V, p. 5.)



XXI

Le 8 septembre 1793, le grenadier MARASSON, à l'affaire de Hondschoote, aperçoit douze Anglais conduisant un caisson à quatre chevaux, et il se détermine à les attaquer. Par son intrépidité il en vient à bout; après en avoir tué plusieurs, il se saisit du caisson, appelle ses camarades en leur disant : « La victoire est à nous ! » et il met les autres en fuite.



XXII

Le 4 vendémiaire an II (25 septembre 1793), cinq hussards hongrois pillaient une ferme au milieu d'un bois. Un garde champêtre nommé TOURET, embusqué dans des broussailles, tue en détail quatre de ces pillards et le cinquième prend la fuite. Un seul brave a sauvé le bétail et la fortune et détruit quatre ennemis de la patrie.



XXIII

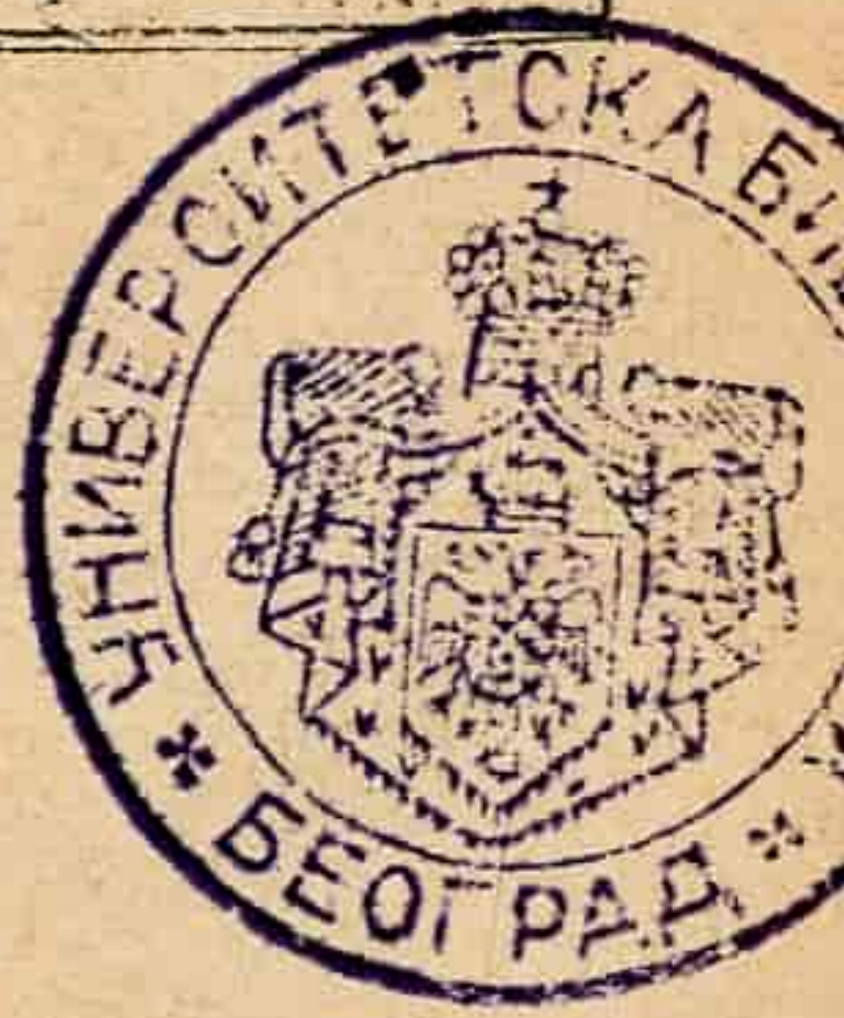
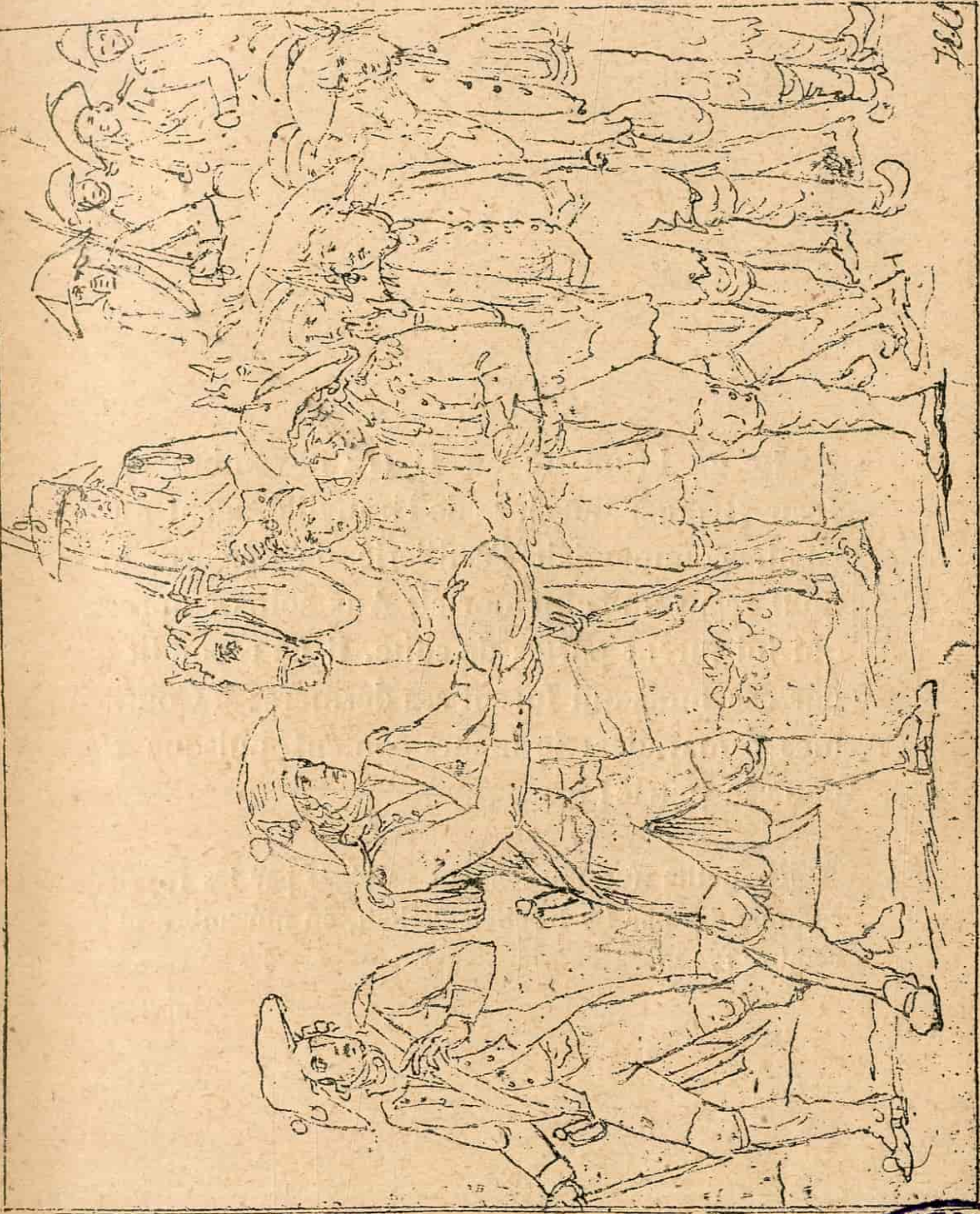
Le 4 vendémiaire an II (25 septembre 1793),
BERNAVILLE, garde forestier, seul, met en fuite
une escouade de hussards autrichiens qui emme-
naient un troupeau de moutons, en disant :
« Non, vous ne les emmènerez pas ! »



XXIV

Le 4 vendémiaire an II (25 septembre 1793), Claude BITRY, grenadier républicain, rencontre un convoi de prisonniers vendéens conduits par la gendarmerie. Ces malheureux criaient la faim. Bitry tire de son sac un pain de munition qu'il leur donne en leur disant : « J'ai beaucoup souffert ayant été votre prisonnier, mais à présent tout est oublié, puisqu'à votre tour vous êtes dans le malheur. »

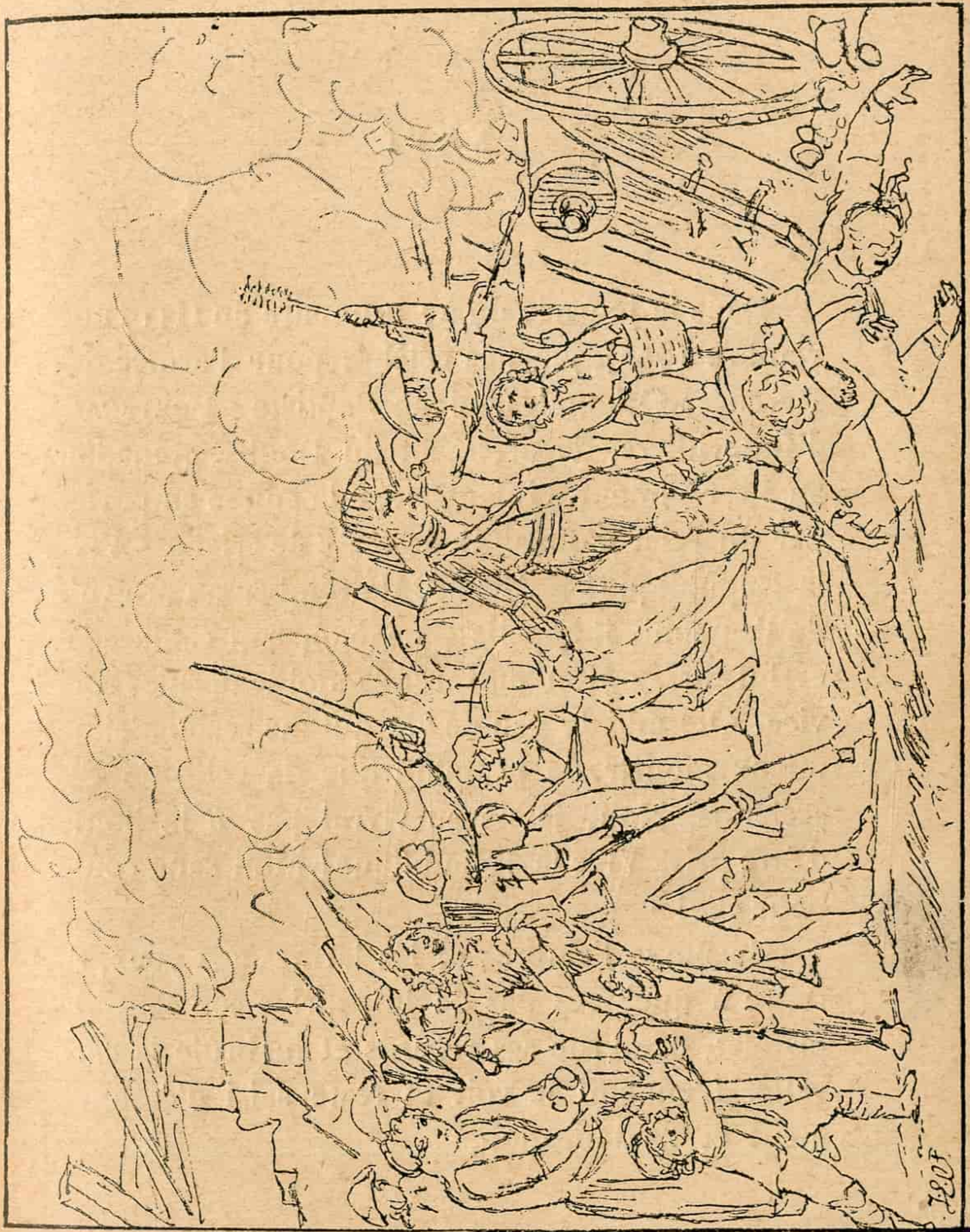
780



XXV

Le 24 brumaire an II (14 novembre 1793), Jean REGNIER, au siège de Granville, agent municipal, commandait l'artillerie de défense, lorsqu'il reçut un coup mortel. Aux soins empressés qui lui furent portés de suite, il ne répondit que par ces mots qui furent ses derniers : « Courage, mes camarades, je meurs content, puisque c'est pour la patrie ! »

(Granville fut inutilement assiégée par les royalistes commandés par La Rochejaquelein, en novembre et décembre 1793.)



XXVI

Dans la journée du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), journée célèbre pour l'armée des Pyrénées-Orientales, Jean-Baptiste PORTENAC, d'Indevilliers, département du Doubs, grenadier au 53^e régiment d'infanterie, a la cuisse emportée par un éclat d'obus. Il ne cesse de crier : « Vive la République ! » Menacé de tomber au pouvoir de l'ennemi, il appelle GRISMOND, son camarade, et lui dit : « Mon ami, rends-moi le dernier service. Ote-moi le peu de vie qui me reste. J'aime mieux mourir de ta main que de celle de ces scélérats. Non, je ne survivrai pas à la honte d'être pris. Vive la République ! Mon sang coule pour elle ! »

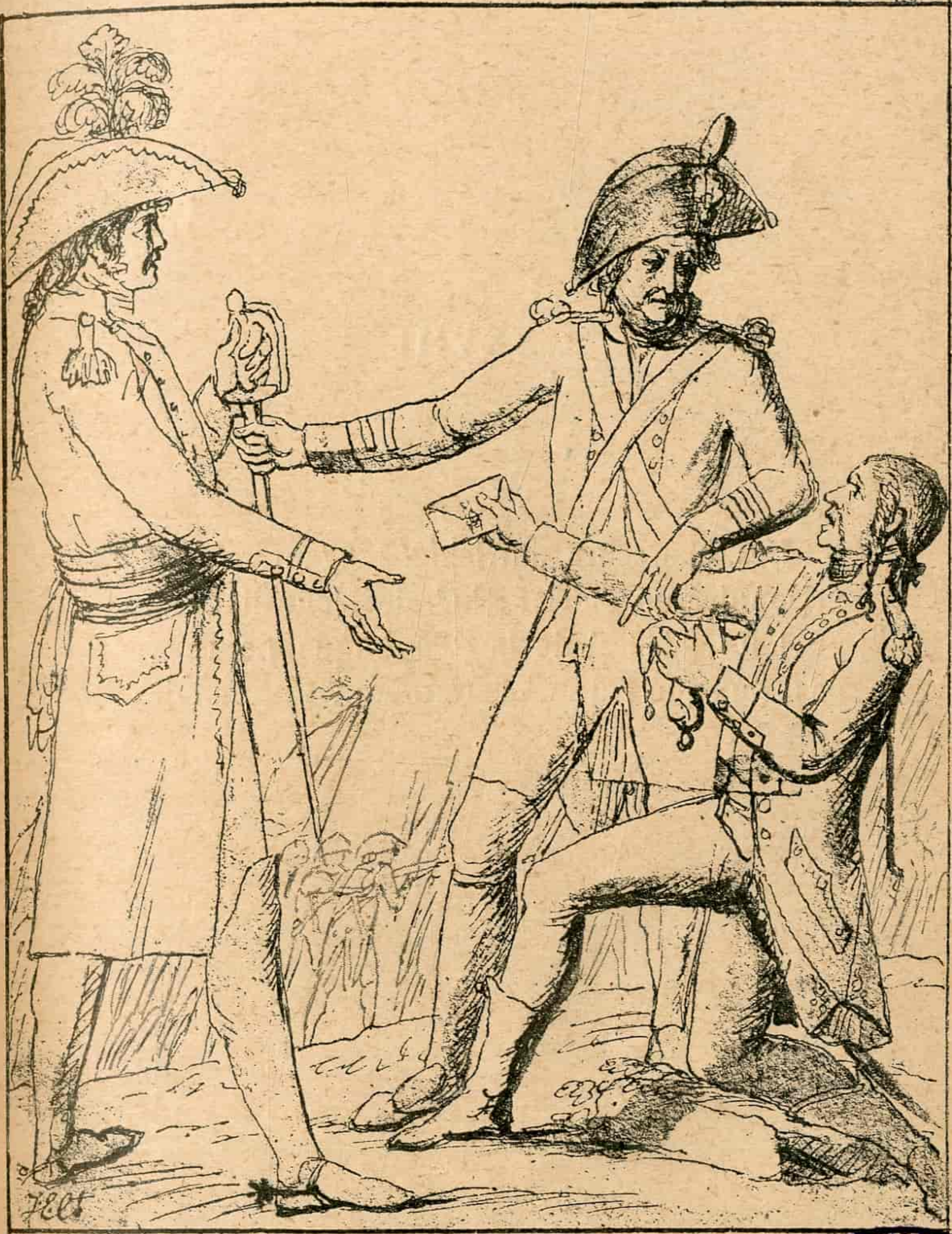
GRISMOND l'embrasse, les larmes aux yeux, se retire à quelques pas de lui, dirige son coup de pistolet, détourne ses regards et lui brûle la cervelle. L'ennemi le voit et reste saisi d'étonnement et d'admiration.



XXVII

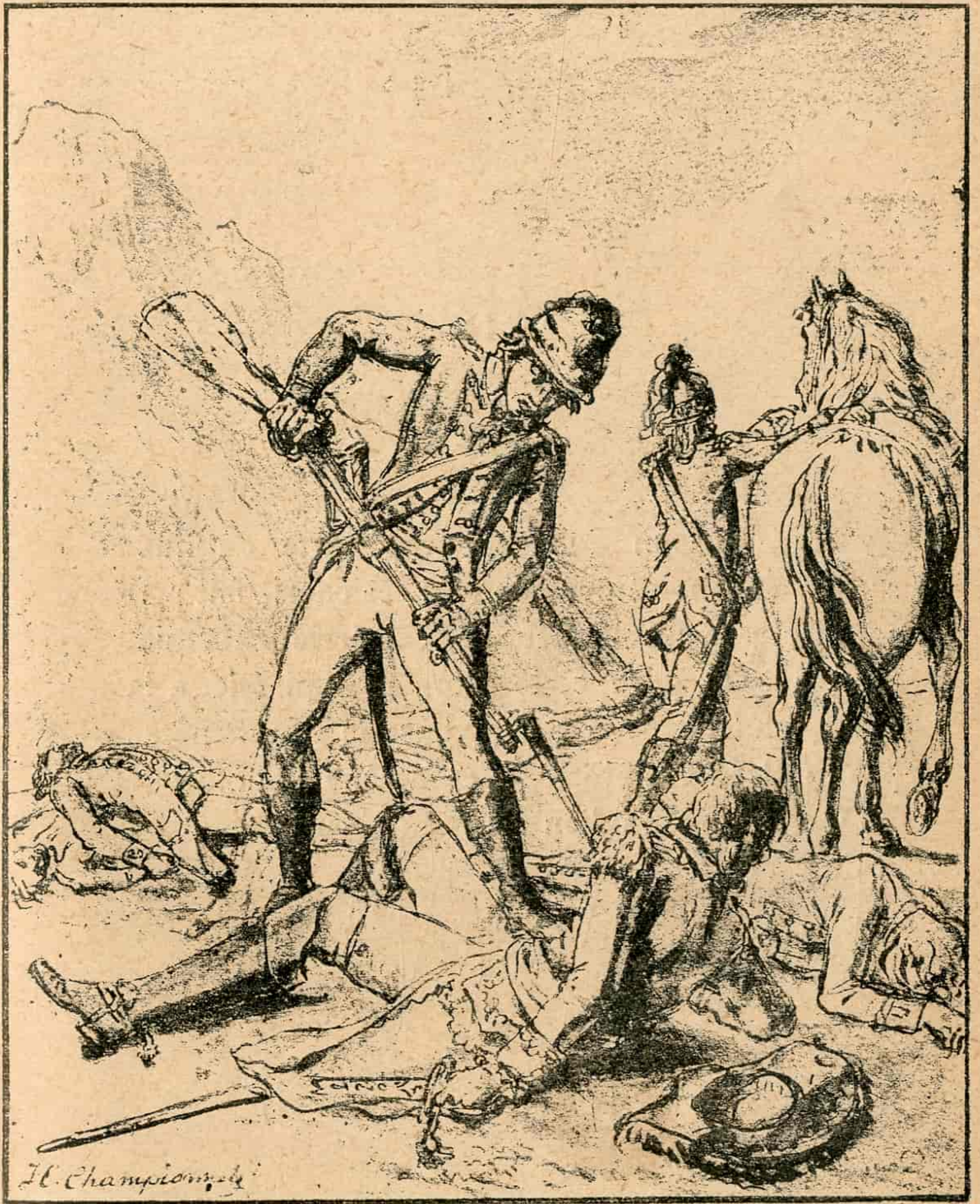
MANVELLE, sergent-major des grenadiers de la légion de la Moselle, le 10 frimaire an II (30 novembre 1793), avait pris un officier prussien. Celui-ci, pour chercher à obtenir sa liberté, offrait au grenadier sa bourse et son portefeuille. Mais il lui dit : « Prussien, garde ton argent, tu en as plus besoin que moi. Je remets ton épée à mon général et tu es mon prisonnier. »

(Recueil des actions héroïques, V, p. 13.)



XXVIII

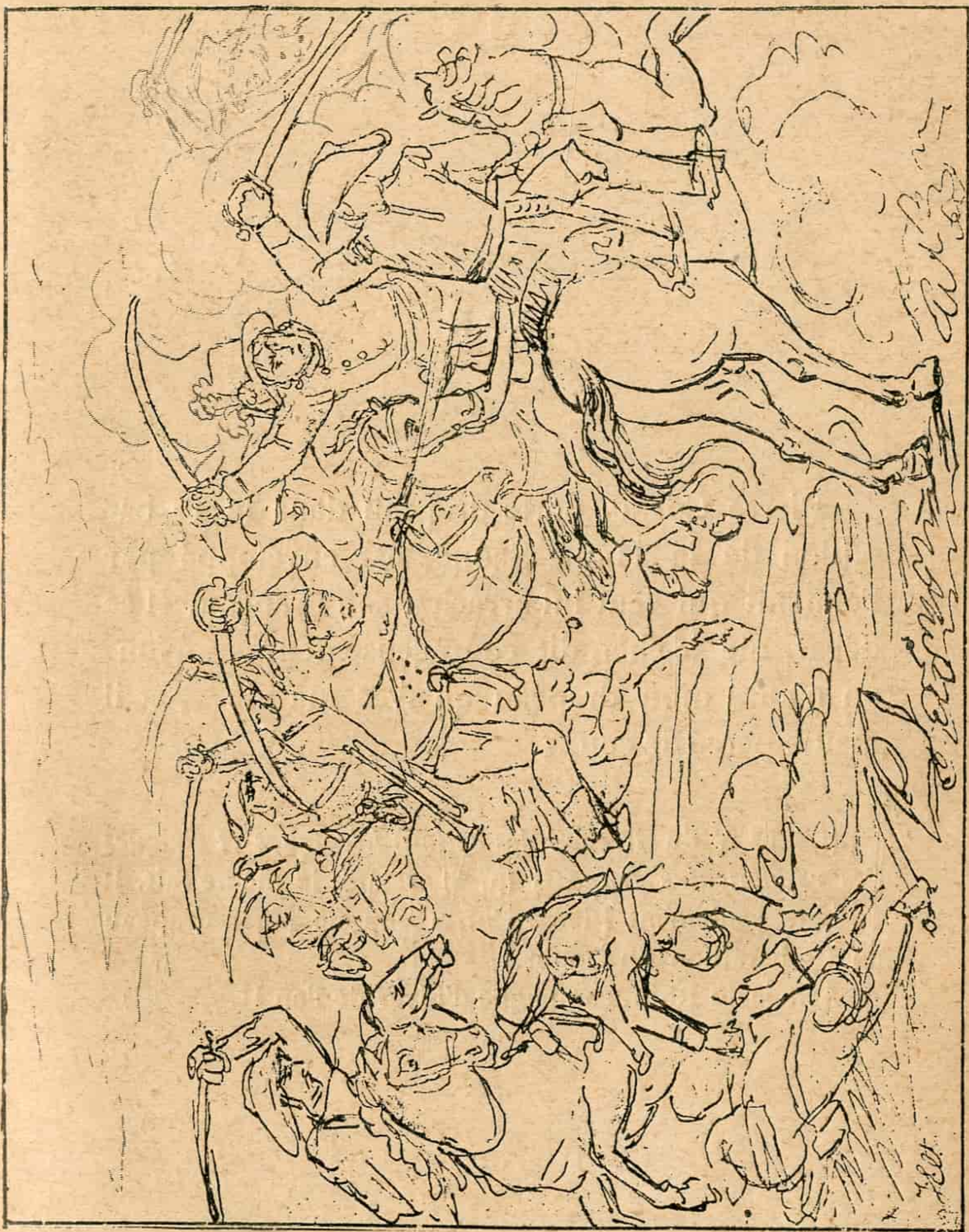
Des chasseurs autrichiens ayant voulu faire prisonnier un officier général, il leur dit : « Frappez ! un général de la République ne se rend pas, puisque j'ai survécu à tous mes camarades. »



XXIX

Louis-Joseph MOREAU, trompette de husards, voyant ramener un de ses chefs, fait prisonnier par un piquet de cavalerie ennemie, fond sur le groupe, le sabre et le pistolet à la main, en criant : « Non, vous ne l'emmenerez pas ! » Il en tue plusieurs et ramène son officier.

Ce trait a eu lieu dans une campagne du Rhin.

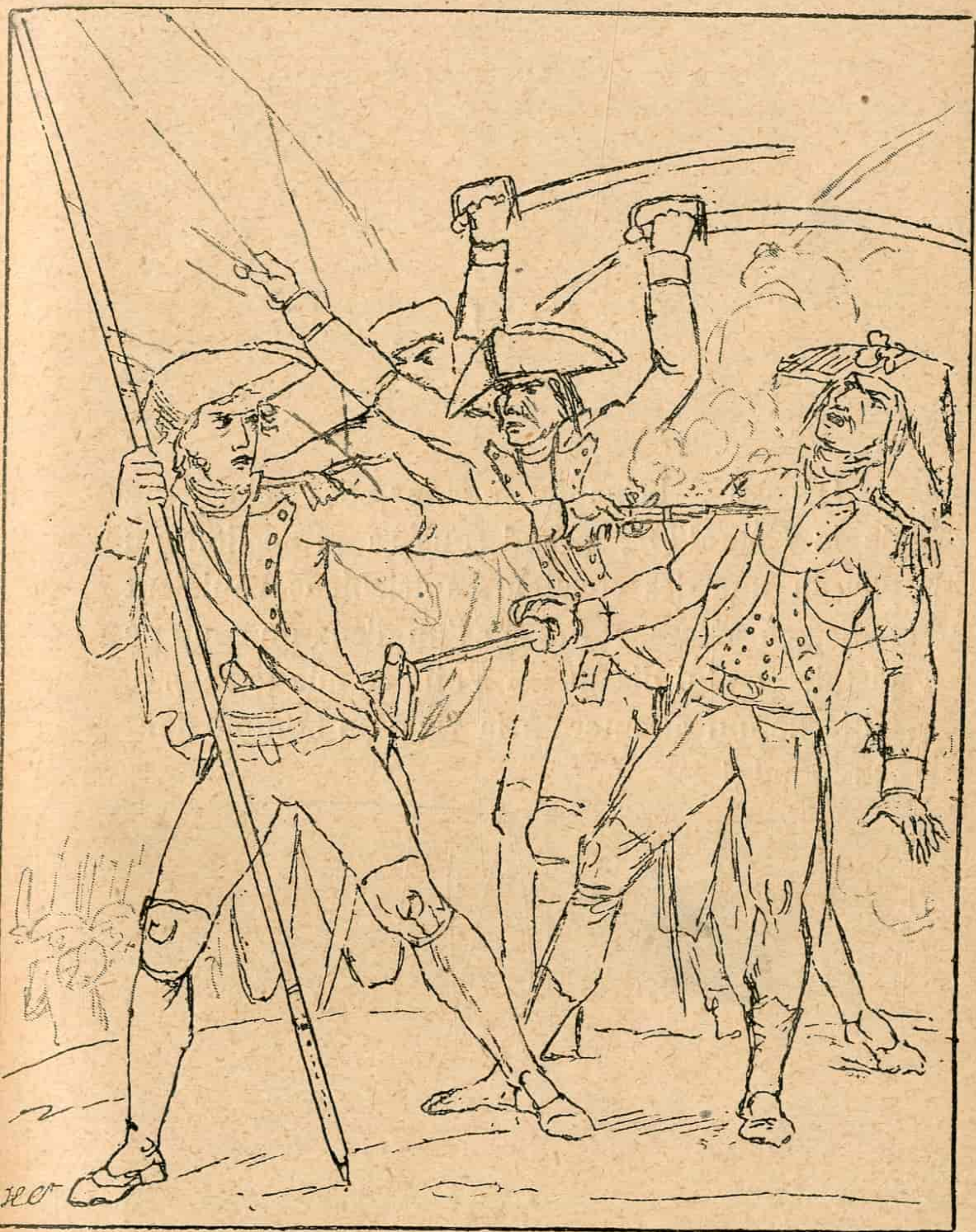


XXX

Pierre CORNU, porte-drapeau dans le 1^{er} bataillon de la Haute-Saône, est enveloppé par l'ennemi qui veut lui arracher son drapeau. Il se débat, tue le chef, dit courageusement : « Non, on n'aura mon drapeau qu'avec ma vie », et il meurt percé de coups.

(Le n^o V du *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français* (p. 8) relate le même fait. Il désigne seulement Pierre Cornu comme porte-drapeau au 1^{er} bataillon du Doubs.)

Armée du Rhin, campagne d'hiver de l'an II.



XXXI

DELORME, brigadier-fourrier des chasseurs de la Côte-d'Or, prend sous sa protection un paysan que des chasseurs autrichiens voulaient tailler en pièces, et tire sur l'un d'eux un coup de pistolet en lui disant : « Voilà ce que je réserve au lâche qui attentera à la vie d'un homme dont je répons ! »



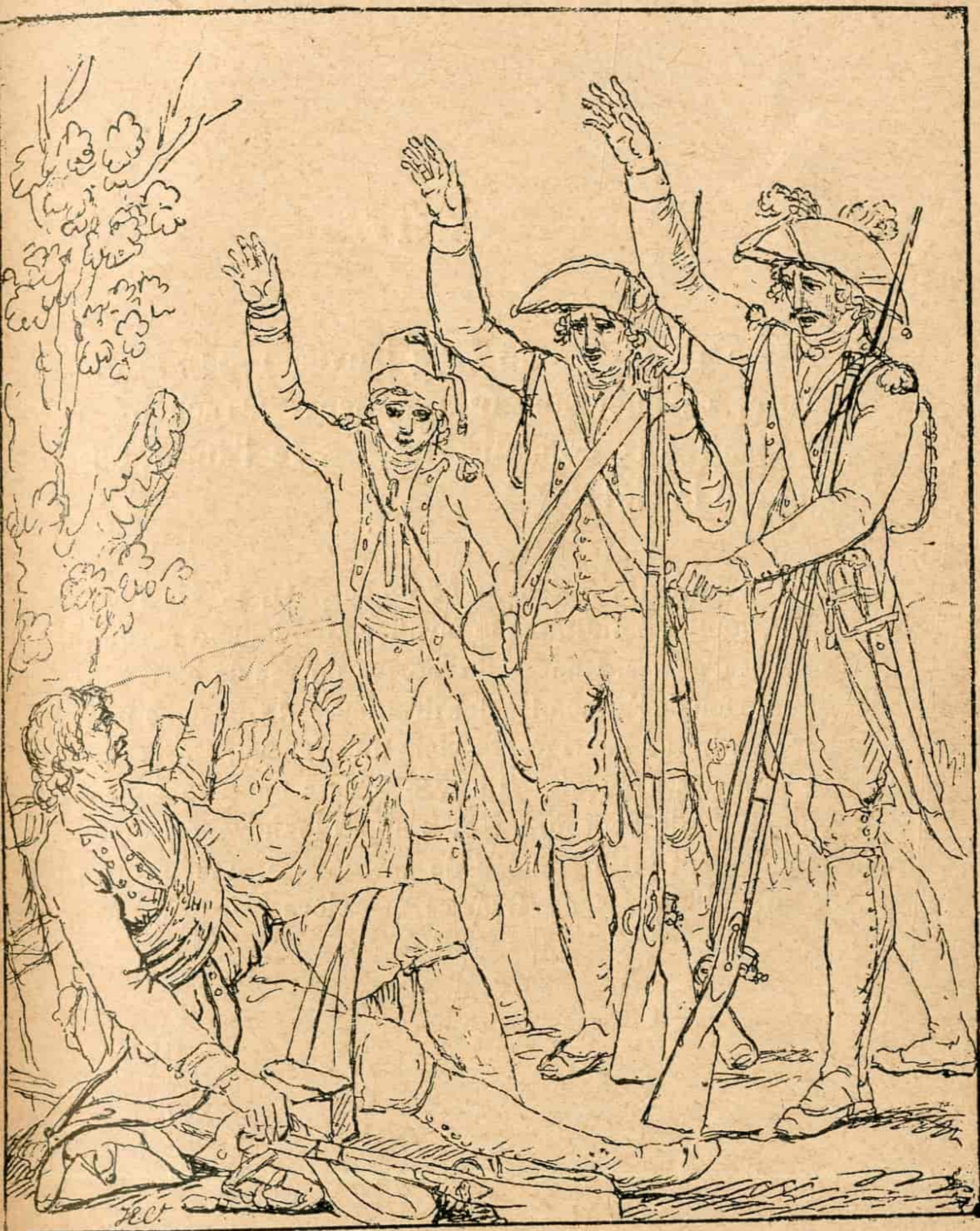
XXXII

DENORMAND, tambour au 2^e bataillon des Vosges, âgé de dix ans, avait vu son père tué de la main d'un hussard autrichien. Il le poursuit, l'atteint et le tue d'un coup de pistolet, en lui disant : « Non, tu n'échapperas pas, toi, le meurtrier de mon père ! »



XXXIII

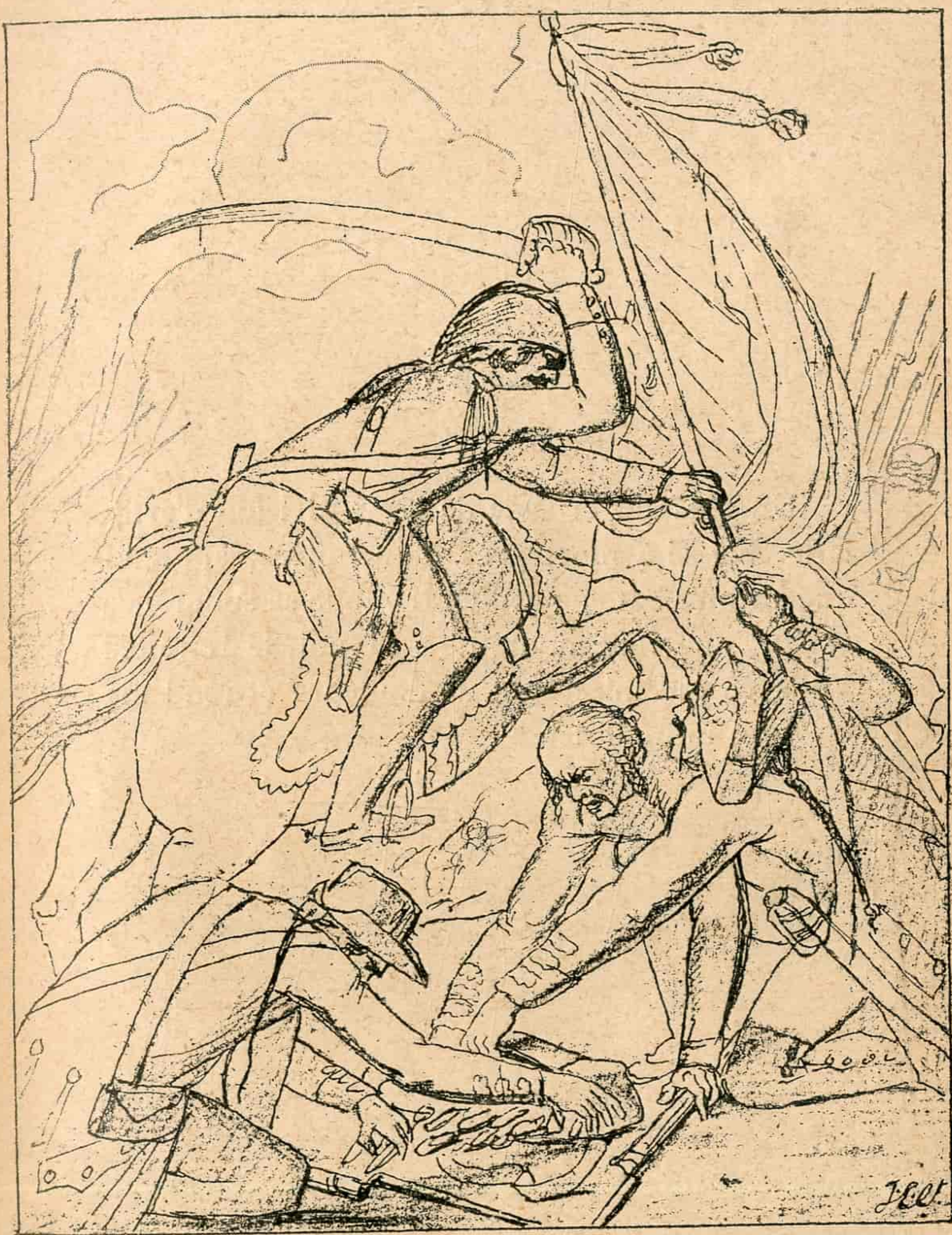
Jean BRYON, volontaire, rendant le dernier soupir, fait jurer à ses trois fils de le venger.



XXXIV

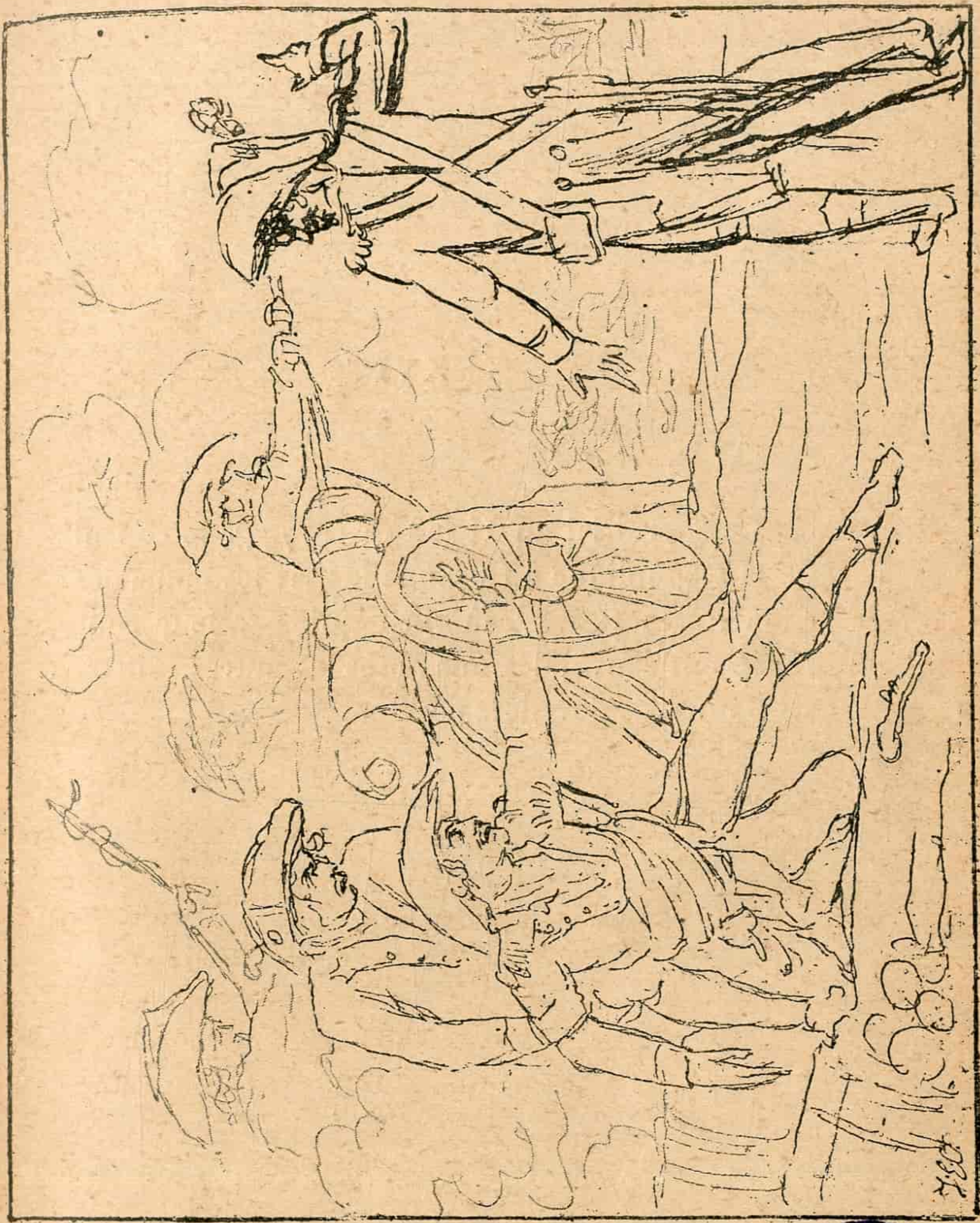
Le 15 nivôse an II (4 janvier 1794), MANDEMENT, cavalier au 6^e régiment, arrachant un drapeau aux ennemis, dit : « Je l'aurai, ou je perdrai la vie! »

(*Le Recueil des actions héroïques*, III, p. 21, raconte dans quelles conditions le cavalier Mandement accomplit ce fait d'armes. Chargé de porter un sac de cartouches, sous le feu de l'ennemi, à nos tirailleurs, il voit dans un pré sept ou huit soldats qui gardent un drapeau. Croyant que ce sont des Français, il s'avance vers eux; ce sont des ennemis; ils l'entourent et veulent le faire prisonnier. Mandement jette son sac de cartouches, met sabre en main, culbute ses adversaires et enlève leur drapeau.)



XXXV

Un chef de brigade de la 2^e division d'artillerie, blessé à mort près d'une pièce, apprend que l'armée bat en retraite. Il oublie sa souffrance et dit d'une voix mourante : « Quoi, la retraite ? Voilà ce qui m'accable de douleurs et rend ma blessure mortelle ! »



XXXVI

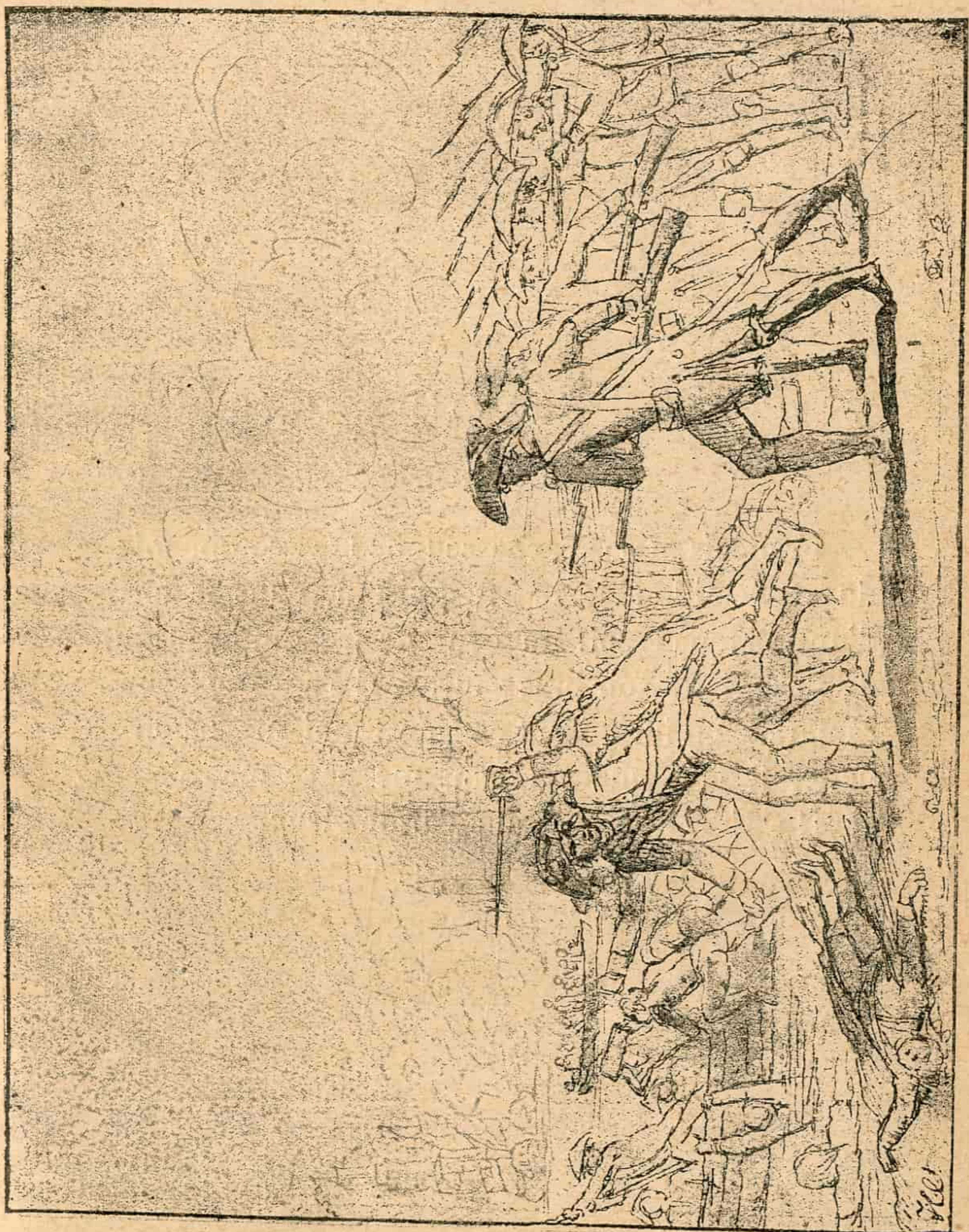
Le 4 prairial an II (23 mai 1794), le consul de la République à Cayenne inscrit les noms des deux frères PERRET, marins, qui, par leur courage, ont sauvé, les uns après les autres, vingt-six naufragés devant le port.



XXXVII

Fuite des Anglais à Ostende. Un seul bataillon de grenadiers français fait rembarquer précipitamment plus de 2,000 Anglais.

(Le 1^{er} juillet 1794.)



XXXVIII

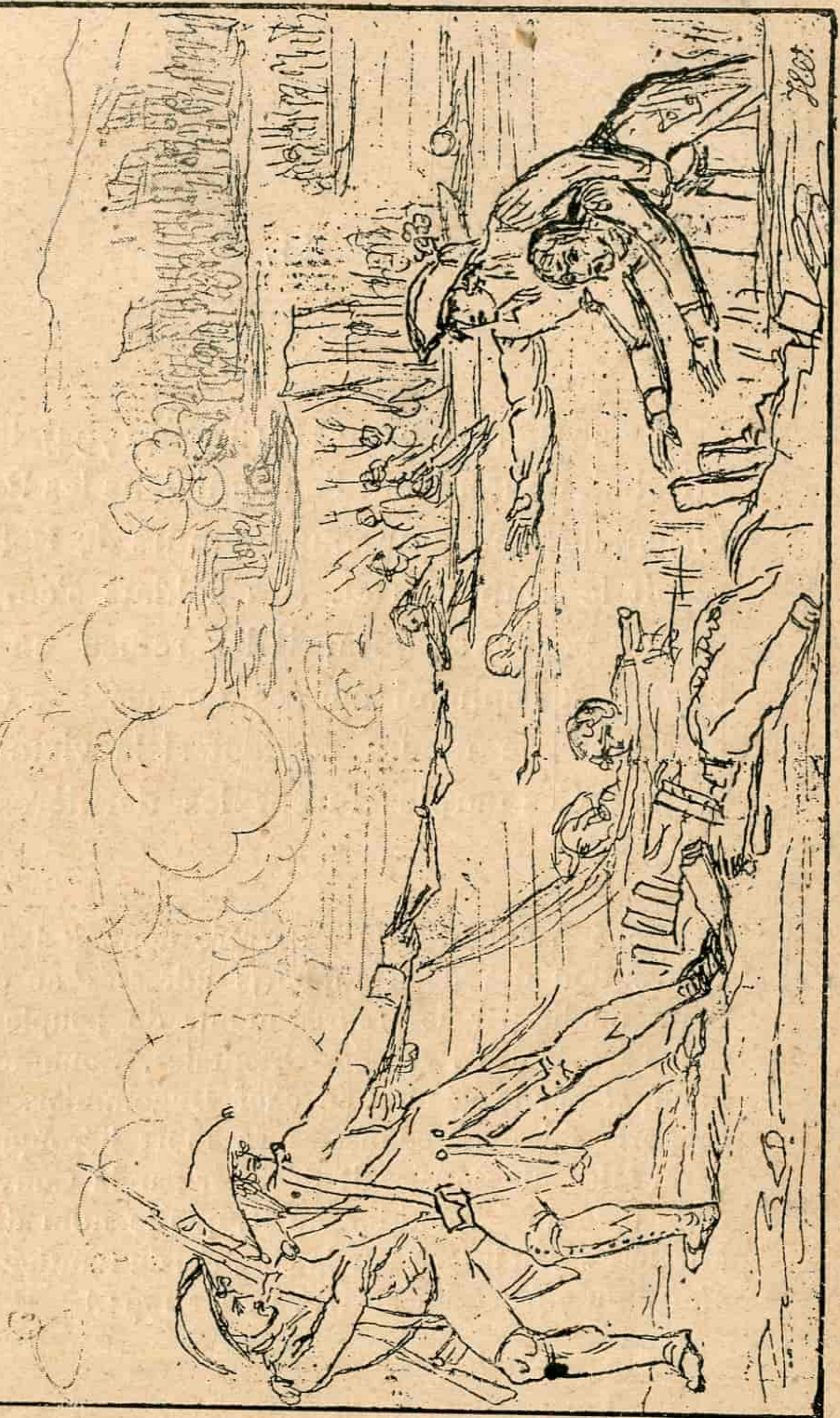
François MALLET, chasseur de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon de la 1^{re} division, dans le fort d'une action, reçoit un coup de feu qui le prive de l'usage de son bras gauche. Il s'adresse à son camarade en lui disant : « Mets-moi ma baïonnette, il faut que l'ennemi me paye ma blessure ! » Et il fond sur lui à l'arme blanche.



XXXIX

Le 10 thermidor an II (28 juillet 1794), l'armée républicaine, sous les ordres du général Moreau, passant le Carysche, prend l'île de Cassandria, et, dans cette périlleuse traversée, l'aide de camp BONNAL, le capitaine LALYS, le sergent-major VENTEN, le sergent HENGUY et BERNARD, caporal, firent des traits de valeur héroïques.

(L'île de Cassandria (Cadzand) est en Hollande, à l'embouchure de l'Escaut occidental.)



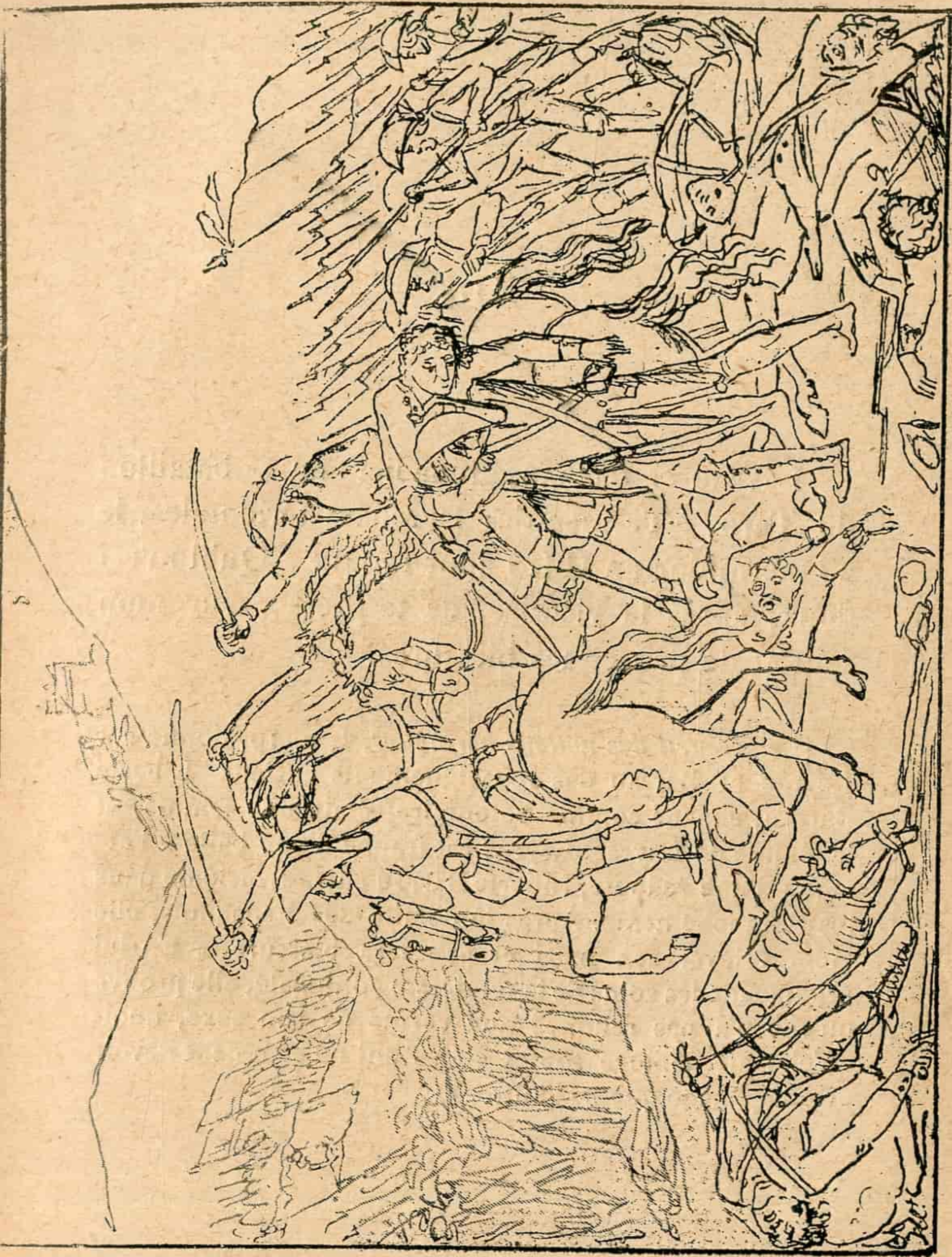
1801



XL

Le 26 thermidor an II (13 août 1794), le général Mirabal, poursuivant l'ennemi dans les Pyrénées-Orientales, presque sous les murs de Bellegarde, reçoit le coup mortel. Ses soldats s'empressant de lui porter secours, il les refusa en les renvoyant à l'ennemi en ces termes : « Chargez, mes amis, je meurs content si la victoire est à nous. » Ces paroles furent les dernières du général.

(Le 5 fructidor an II, Barrère donnait lecture à la Convention des deux rapports adressés au comité de Salut public par les représentants du peuple délégués près l'armée des Pyrénées-Orientales, Soubrary et Milhaud, et par le général en chef Dugommier. Les deux rapports faisaient connaître la mort héroïque du général Mirabal. Barrère fit décréter par la Convention, à cette date du 5 fructidor an II, que le nom du général Mirabal serait inscrit sur la colonne du Panthéon. — *Moniteur* du 7 fructidor an II, 24 août 1794.)



XLI

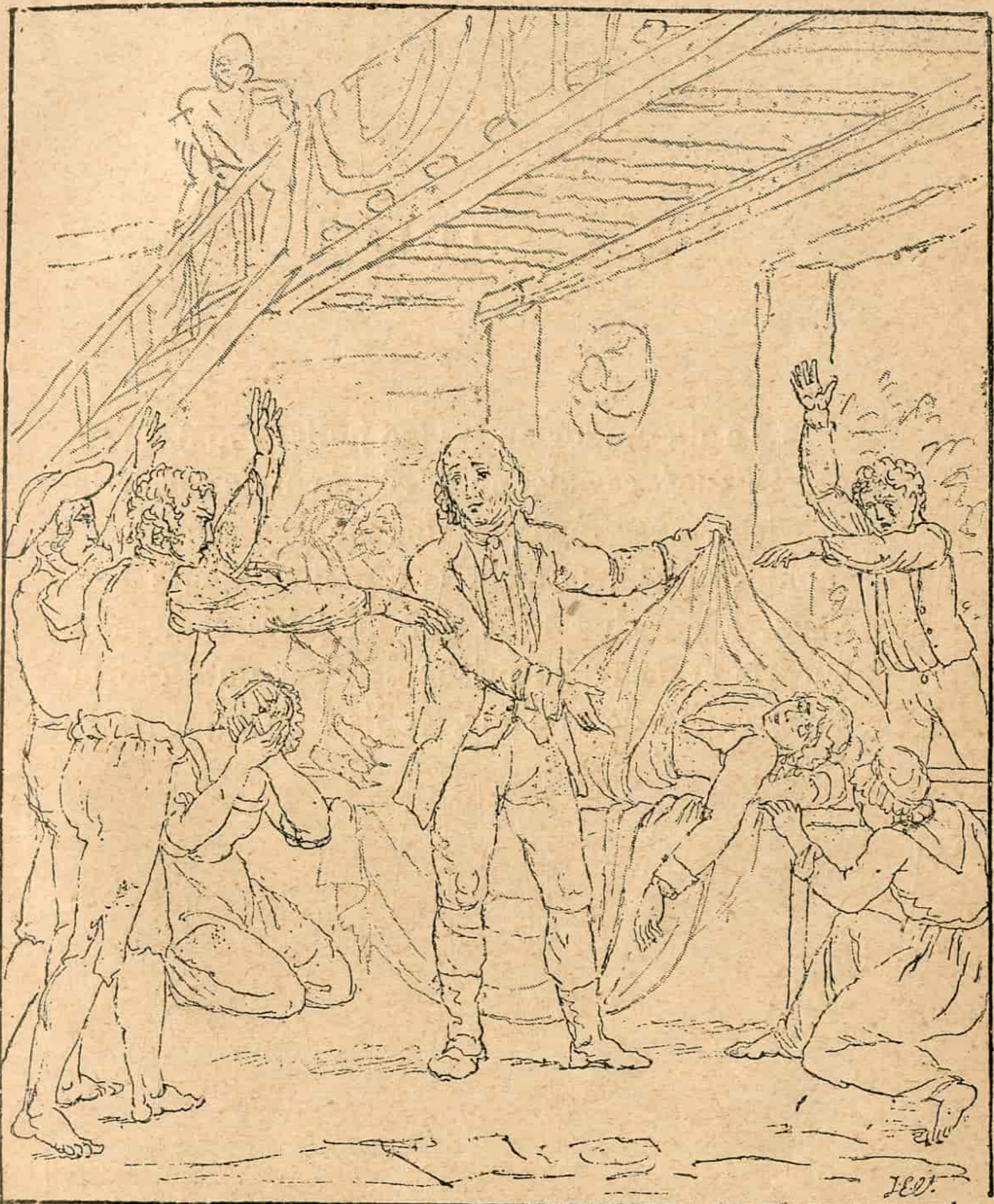
LEYRAC et BARRAU, grenadiers au 2^e bataillon du Tarn, à l'armée des Pyrénées-Orientales, le 26 thermidor an II (13 août 1794) : « Qu'il m'est doux, après la victoire, de te presser sur mon sein et de panser tes blessures. »

(Le *Recueil des actions héroïques*, I, p. 19, donne sur Leyrac et Barrau des renseignements curieux. Liberté Barrau, engagé comme volontaire, était une femme, et la femme de Leyrac. Leyrac est frappé d'une balle à l'attaque d'une redoute, Liberté Barrau entre troisième dans les retranchements. Après la défaite des Espagnols, elle vient relever son mari et panse sa blessure. « En lui prodiguant les soins de la tendresse conjugale, elle prouve qu'elle n'a pas renoncé aux vertus de son sexe, quoiqu'elle ait déployé toutes celles qui ne semblent devoir être l'apanage que de l'autre. »)



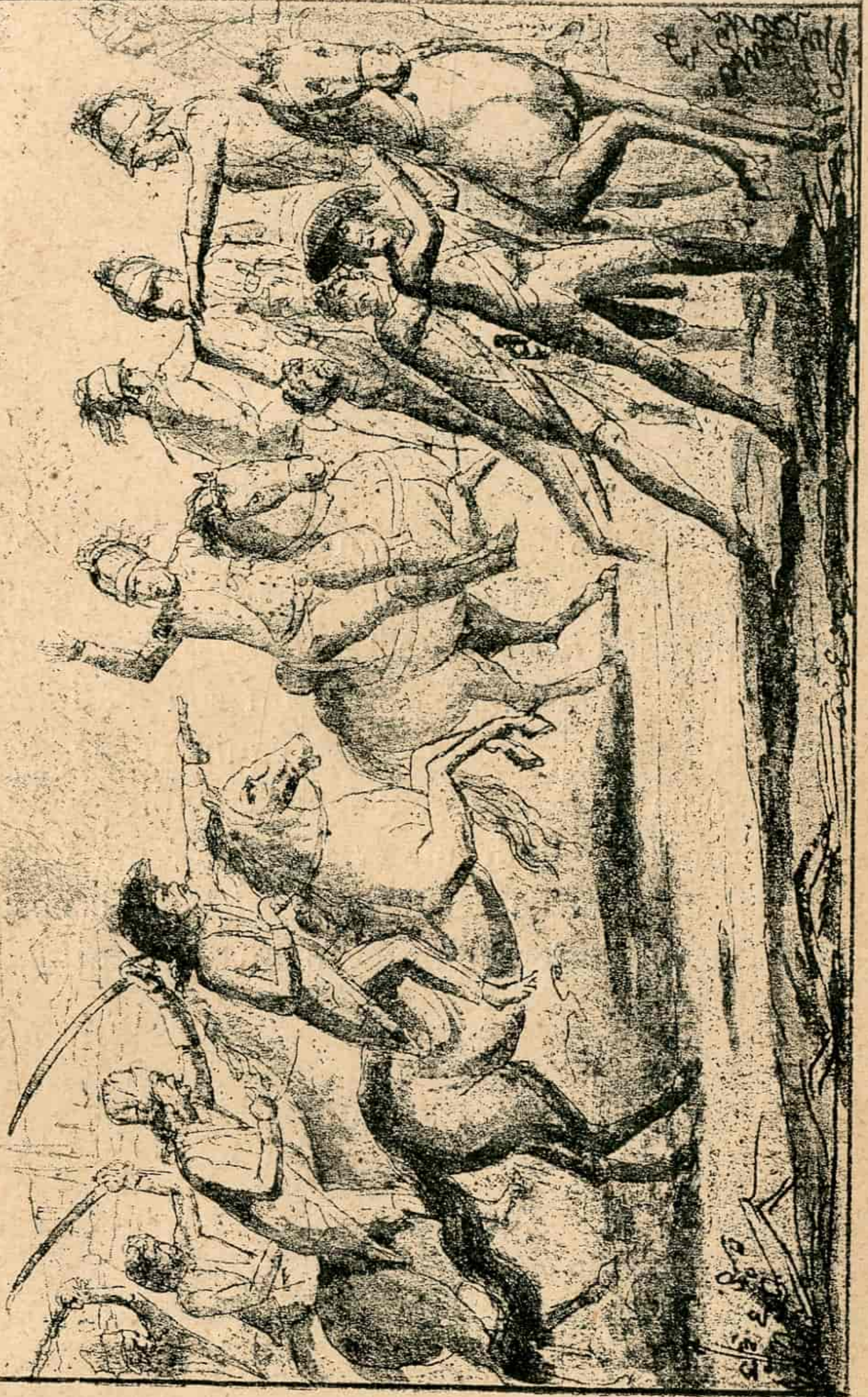
XLII

16 brumaire an III (6 novembre 1794). Un jeune homme de Givet ayant été assassiné par des Autrichiens, le père jure et fait jurer à toute sa famille de le venger.



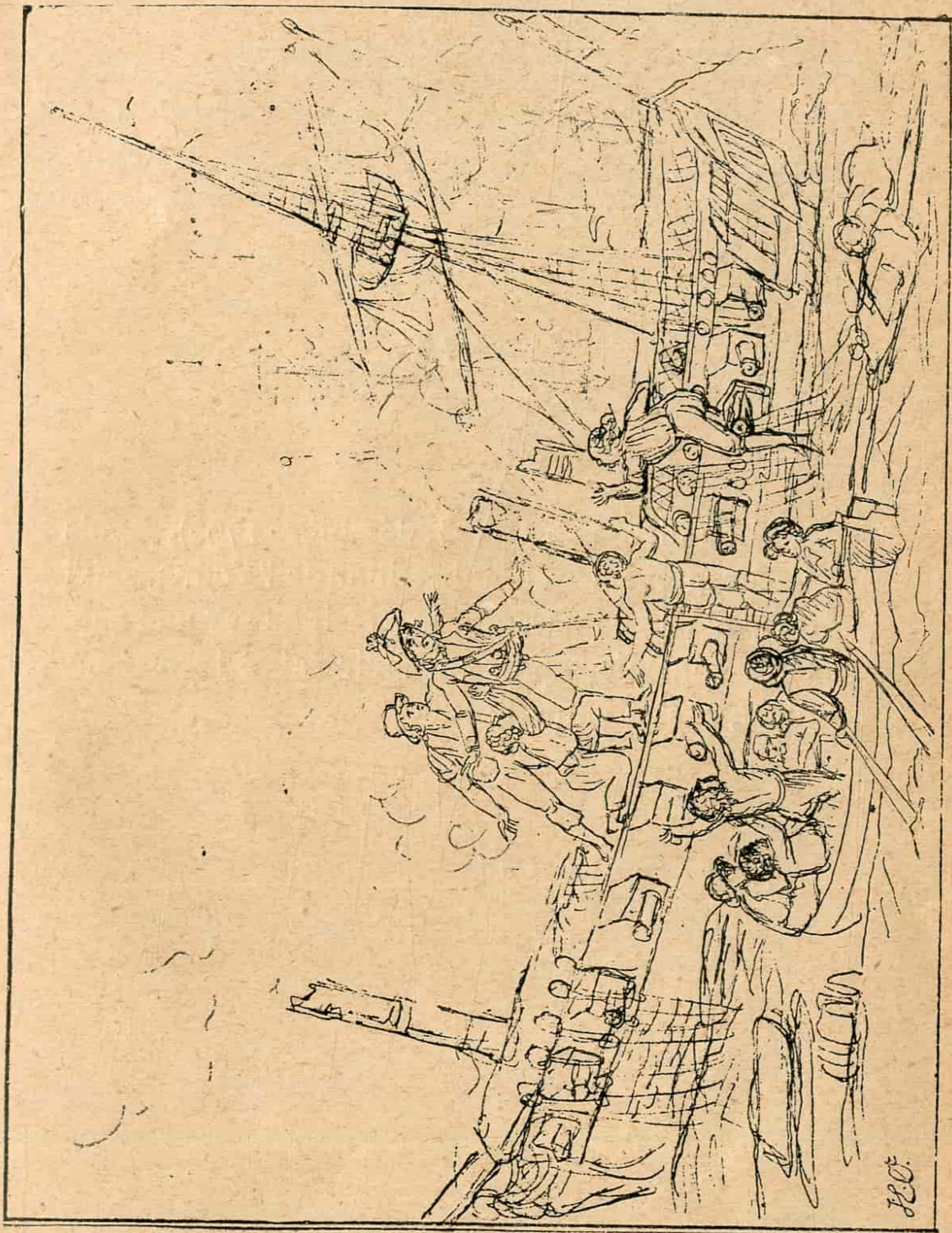
XLIII

Le 2 thermidor an III (20 juillet 1795), François CHAUDÉ, cavalier au 1^{er} régiment de cavalerie, parvient, avec quelques-uns de ses camarades, montés précipitamment et à poil sur leurs chevaux, à arracher beaucoup de leurs camarades surpris et déjà faits prisonniers par un escadron de dragons de la Tour, et ils sont ramenés au camp.



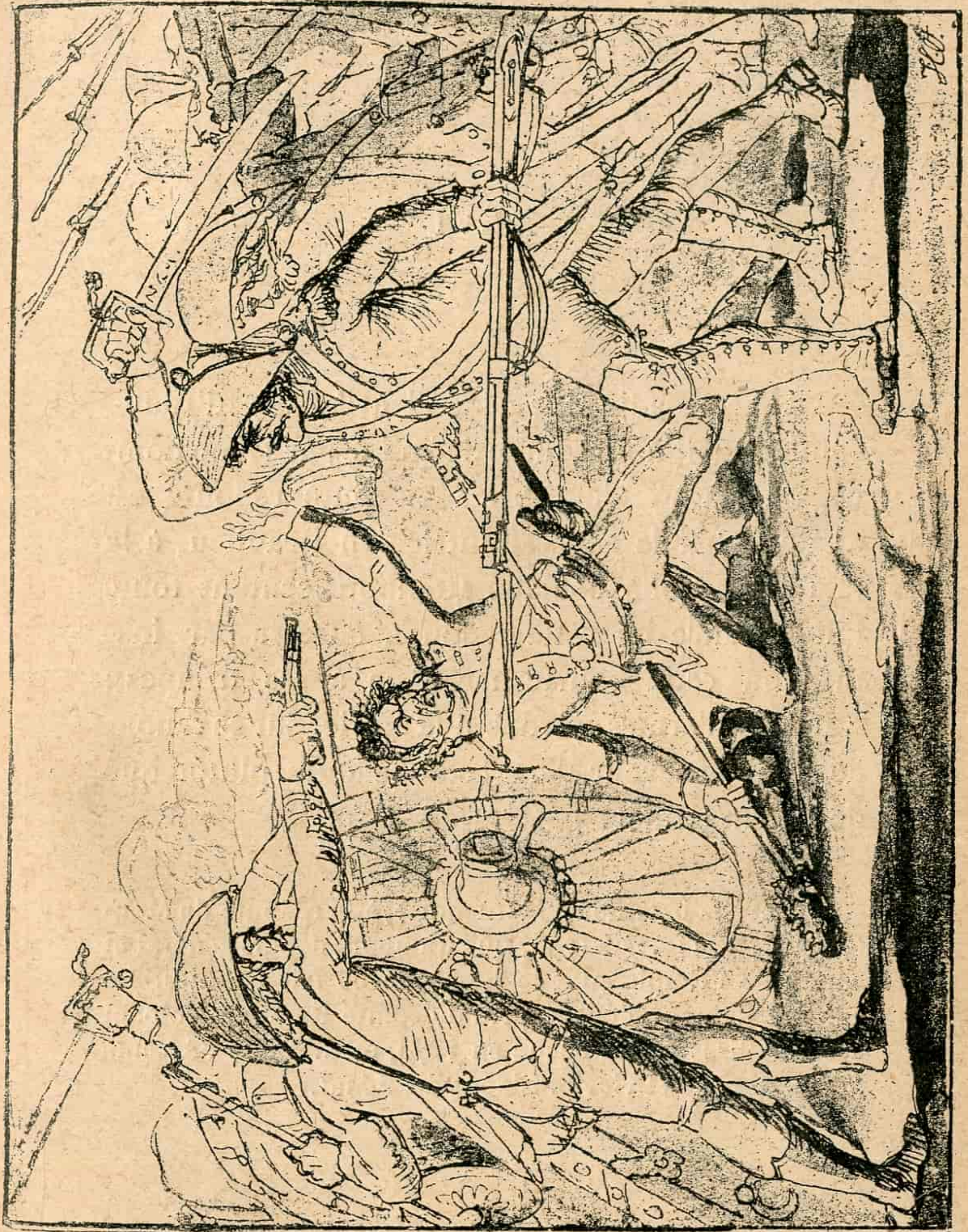
XLIV

Le 16 fructidor an III (2 septembre 1795), le brave CAROUGE, lieutenant de vaisseau, commandait la corvette l'*Assemblée Nationale*. A la suite d'un combat, voyant son bâtiment s'engloutir et pressé par son équipage de se sauver dans la chaloupe, il leur répondit : « Non, mes amis, mon devoir et l'honneur me forcent à ne sortir que le dernier ; je suis à mon poste. » Le vaisseau s'engloutit avec lui après cette dernière parole.



XLV

Le 2 nivôse an IV (23 décembre 1795), Louis CREUX, grenadier au 2^e bataillon de l'Yonne, suivi de quelques camarades, se précipite sur une batterie ennemie, après en avoir sabré les canoniers, et s'en empare.



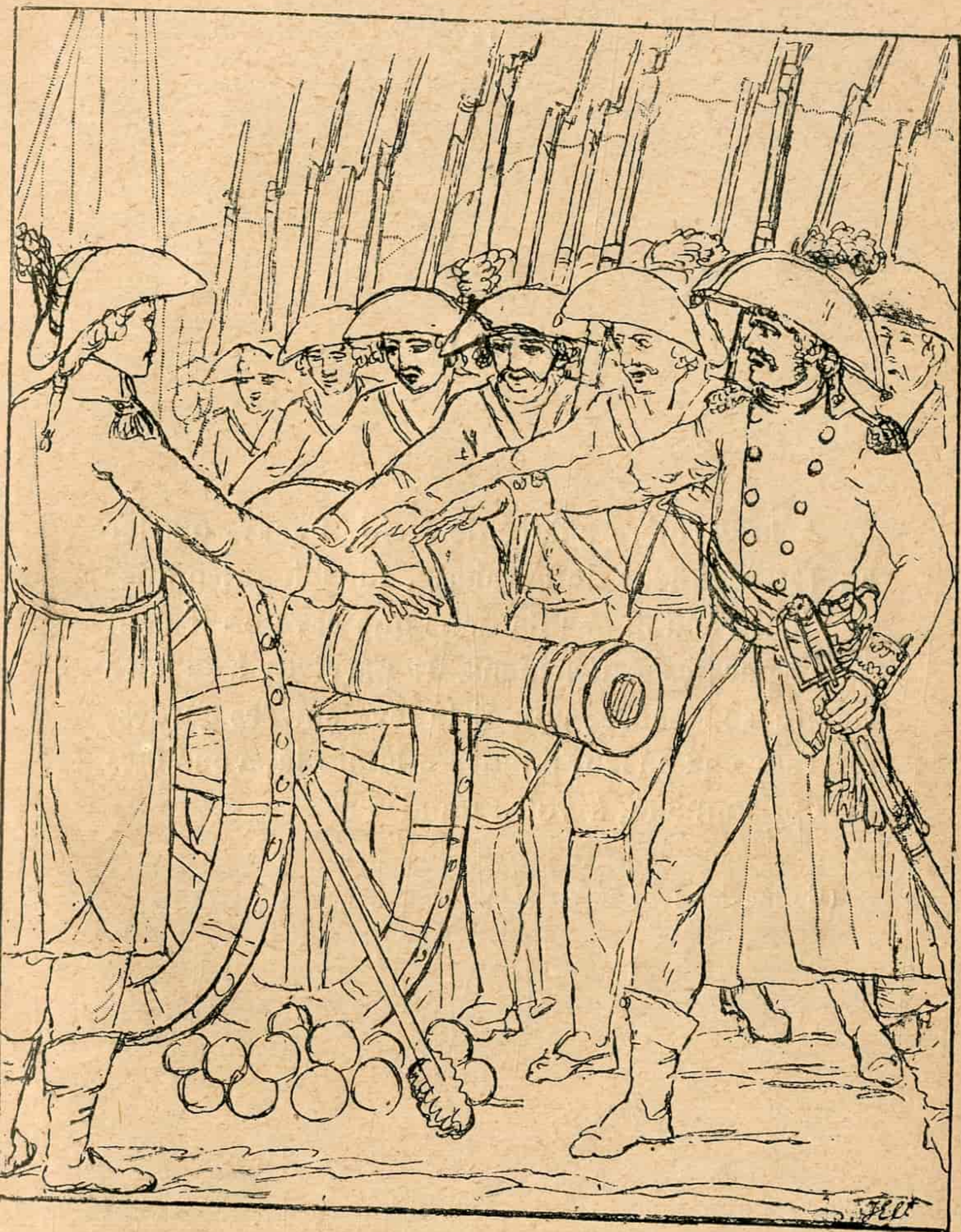
107



XLVI

RAMPON, adjudant général à l'armée d'Italie, commandait une redoute défendue par 1,500 hommes de la 99^e demi-brigade. Cette redoute est attaquée par le général autrichien Beaulieu, à la tête de 15,000 soldats. Rampon, sentant toute l'importance de cette redoute, adressa par inspiration cette courte harangue à ses troupes : « Frères d'armes, jurons à la patrie, sur ce canon, de nous ensevelir dans cette redoute plutôt que de l'abandonner. »

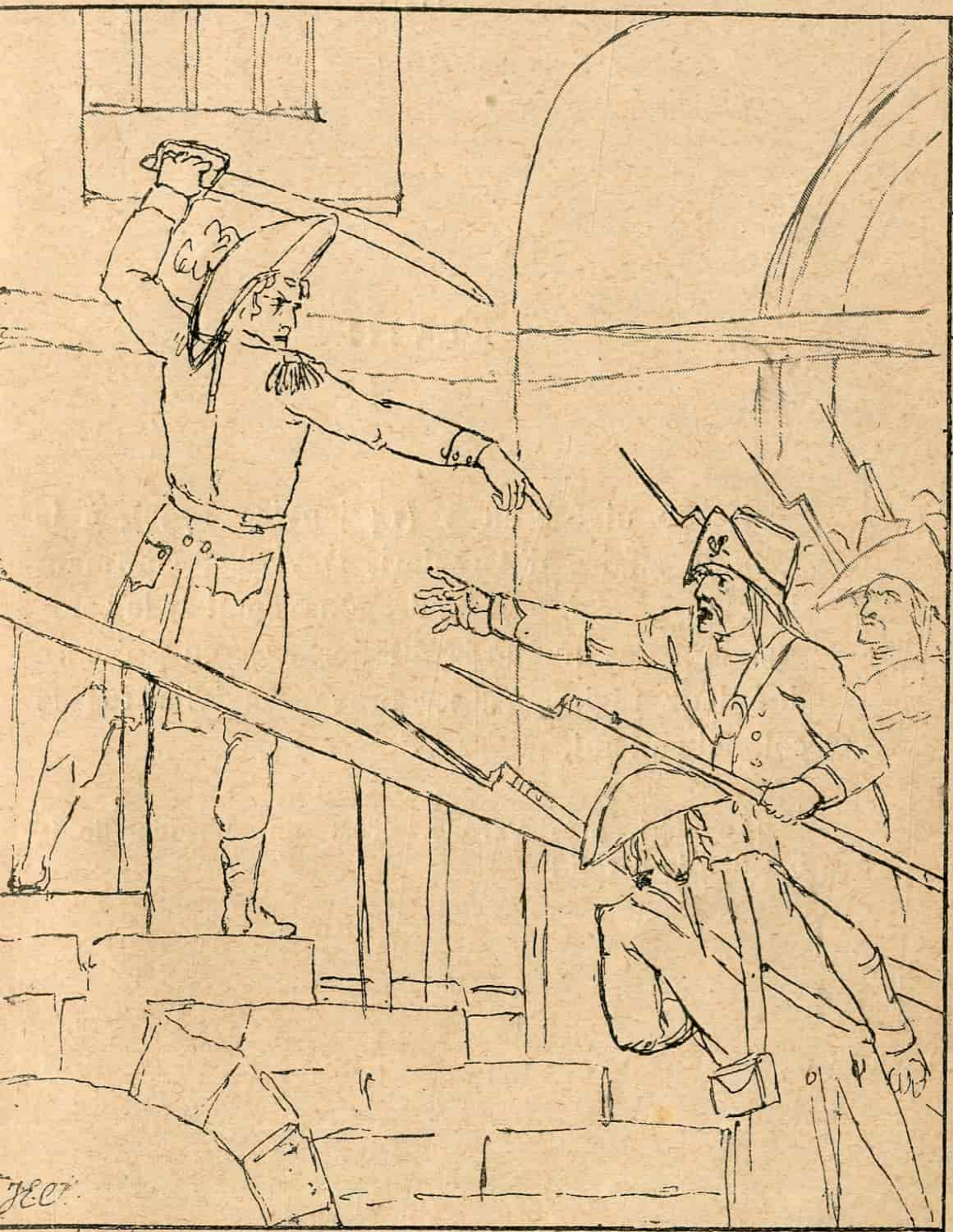
(C'est à la bataille de Montenotte, à la redoute de Montelegino, le 11 avril 1796, que Rampon, depuis général et comte de l'Empire, fut le héros de ce fait d'armes. Le général Rampon était le père du comte Rampon, colonel des mobilisés de l'Ardèche en 1870, membre de l'Assemblée nationale et vice-président du Sénat.)



XLVII

A la dernière affaire de Kehl, FERRY, officier au 15^e régiment de cavalerie, fut fait prisonnier pendant l'action et mis dans une cave où il était gardé par des Autrichiens. Il parvient à se faire rendre son sabre, puis il le lève sur ses gardes, fond sur eux en leur criant : « Halte là, vous êtes mes prisonniers, à votre tour ! »

(En janvier 1797.)



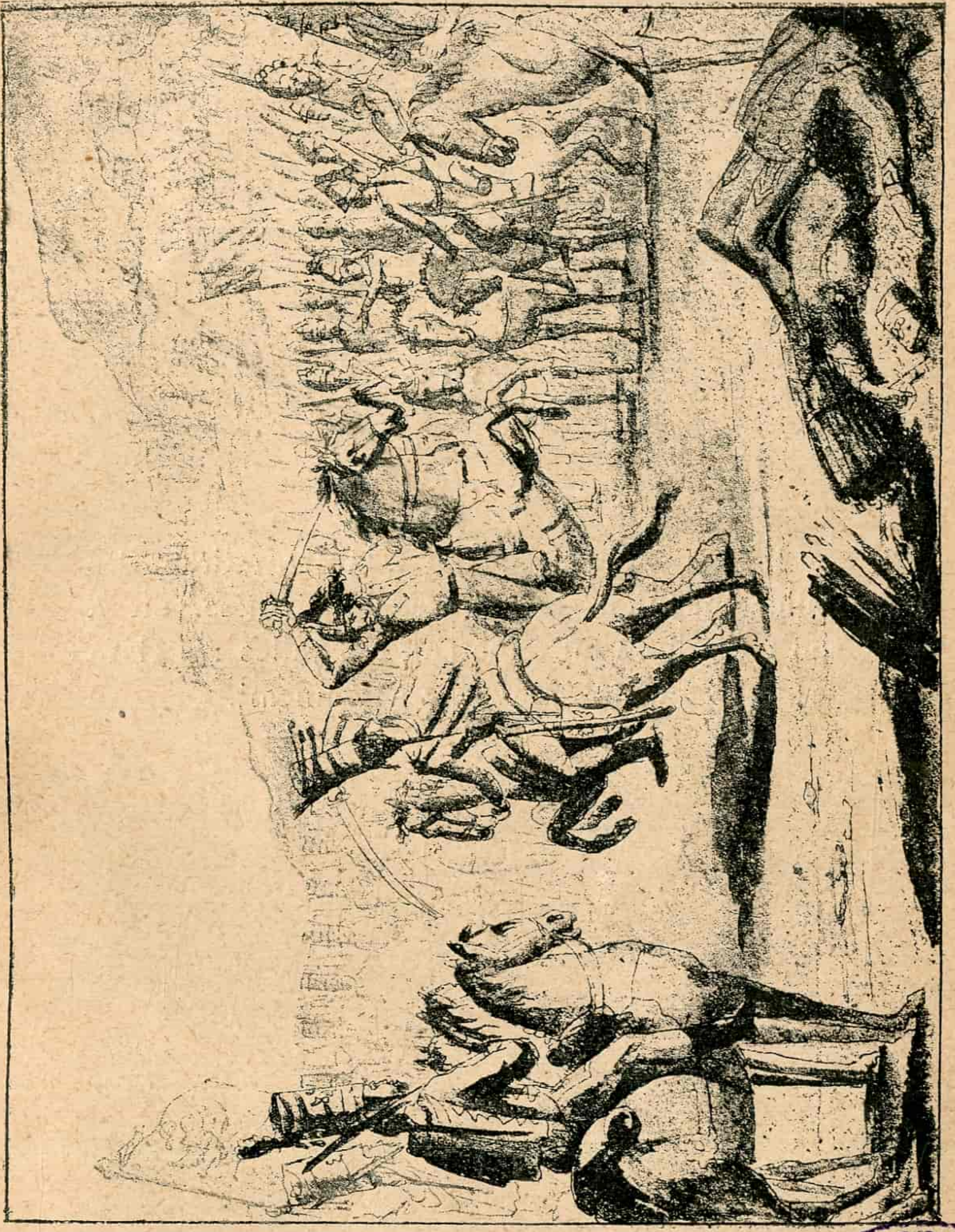
780



XLVIII

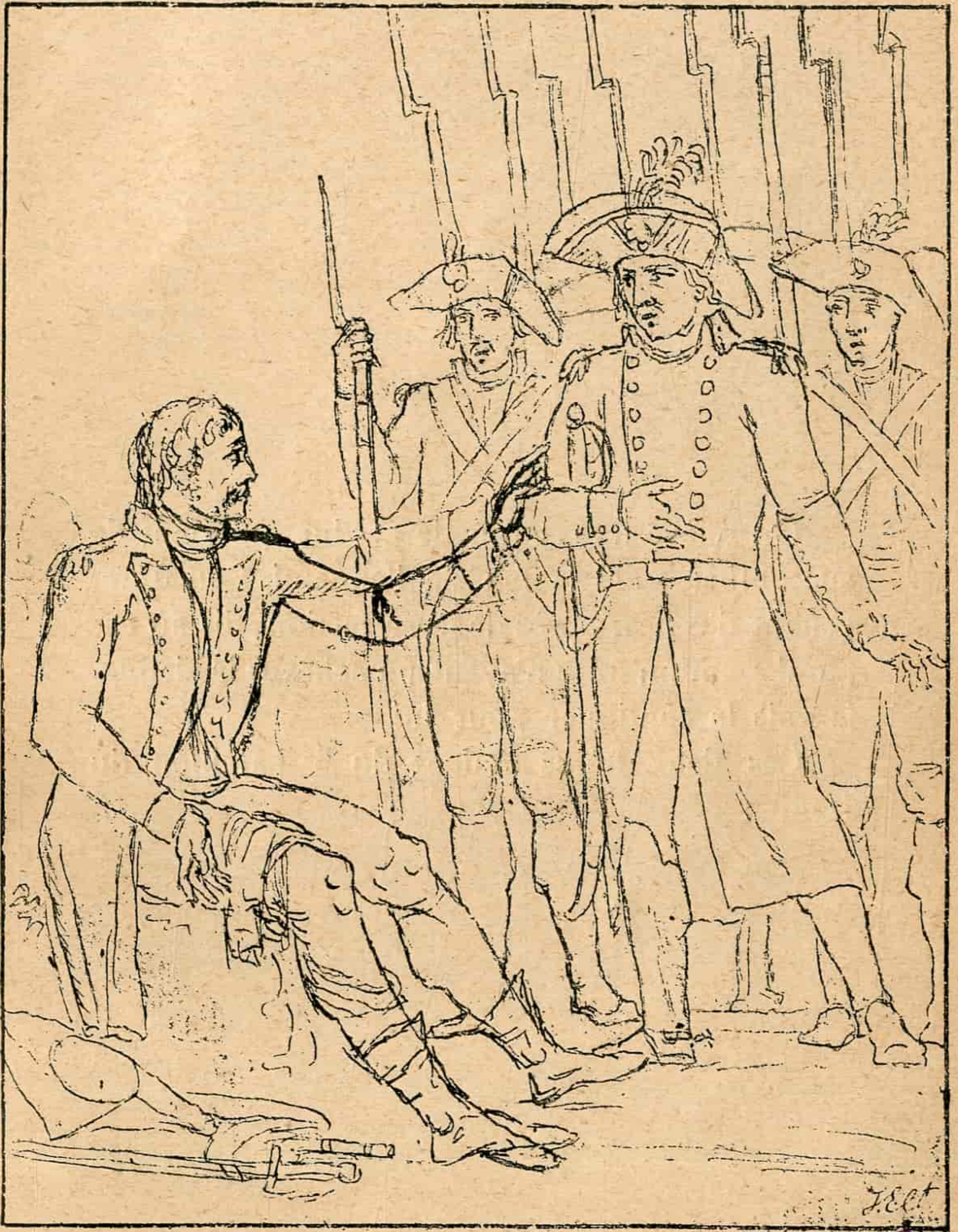
Le 25 nivôse an V (14 janvier 1797), à la seconde affaire d'Anguiari, DUVIVIER, commandant du 9^e régiment de dragons, combat le commandant des hussards d'Esterhazy, en présence des deux régiments. Le brave Duvivier tua le colonel ennemi.

(Anguiari, près Vérone. C'est un épisode de la bataille de Rivoli.)



XLIX

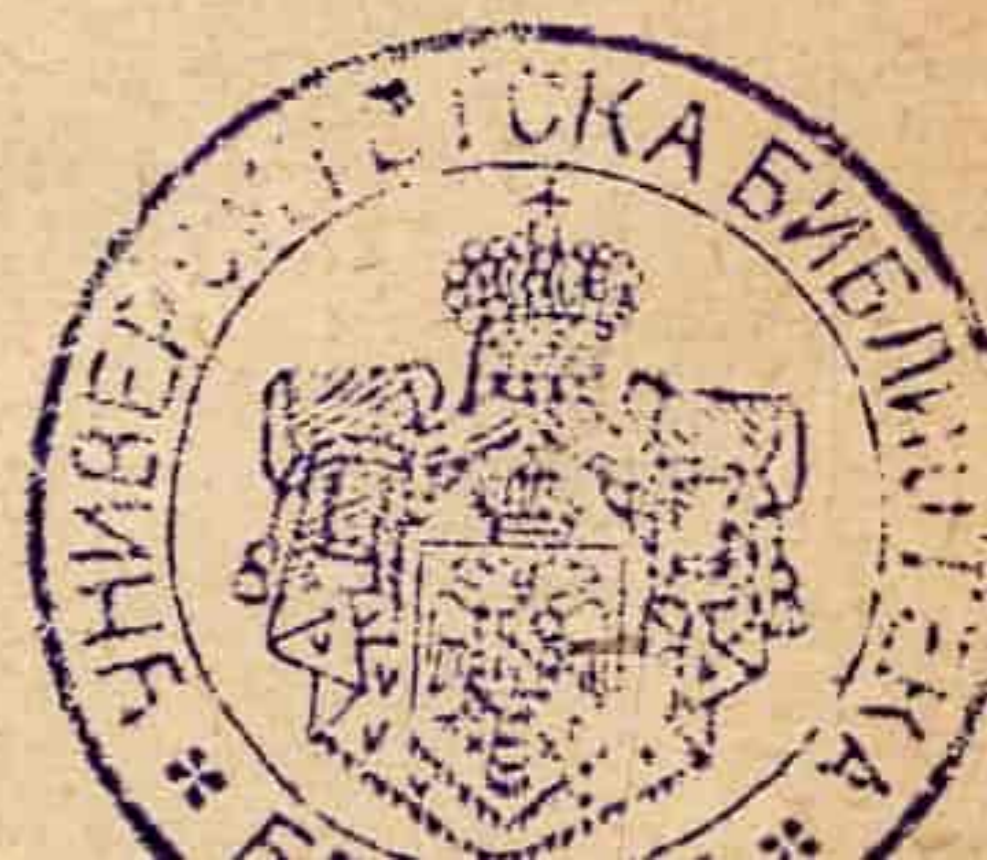
BIGAUT, adjudant-major à la 45^e, retirant des balles qui lui avaient fracassé la cuisse, dit à son colonel en lui remettant ces balles : « Gardez-les, pour les renvoyer à l'ennemi. »



L

On relève une sentinelle perdue qui vient de succomber sous le feu de l'ennemi. Son frère, venant d'achever près de là sa faction, dit au caporal : « Mon frère n'ayant pu achever la sienne, je vais la continuer pour lui. »

Ces deux frères étaient du 3^e bataillon du Doubs.



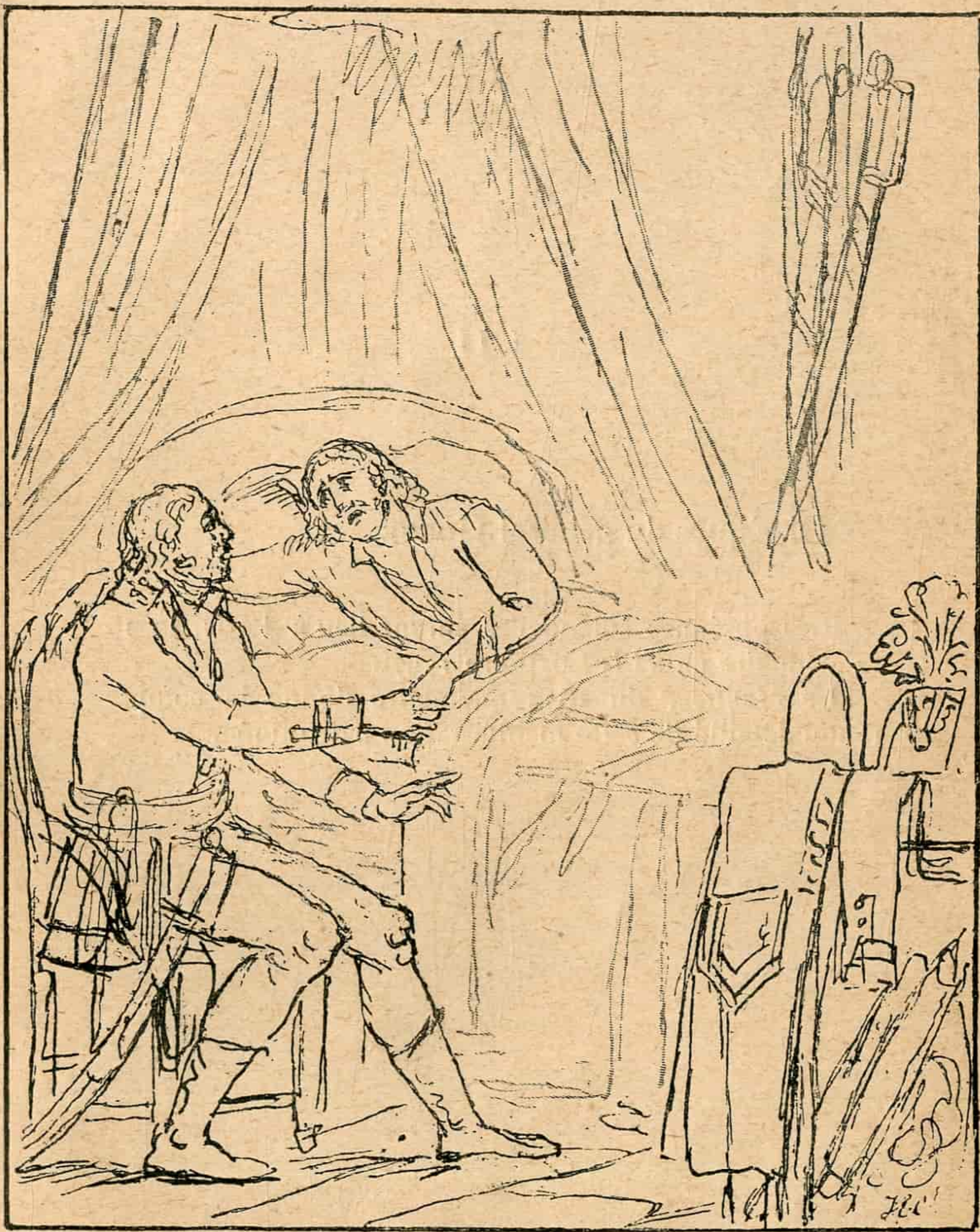
LI

Le 1^{er} jour complémentaire an V, le général DEBELLE, recevant les dernières paroles du général HOCHÉ.

« Que la République triomphe, et je meurs content ».

(Hoche mourut, probablement empoisonné, au camp de Wetzlar, le 18 septembre 1797.

Le général Debelle (Alexandre-César), qui l'assista à ses derniers moments, était né à Vareppe (Isère) en 1770.)

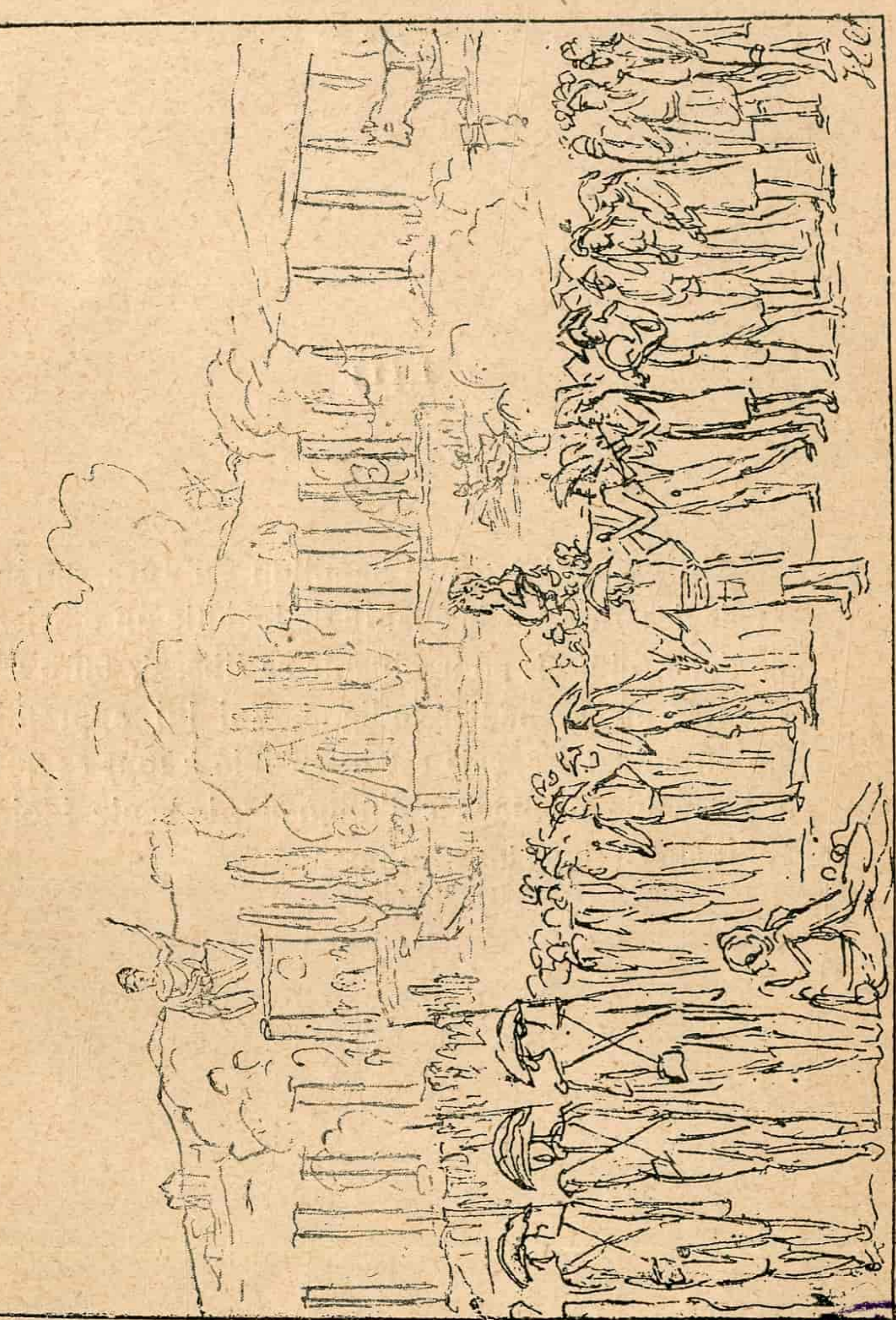


LII

Obsèques du général HOCHÉ.

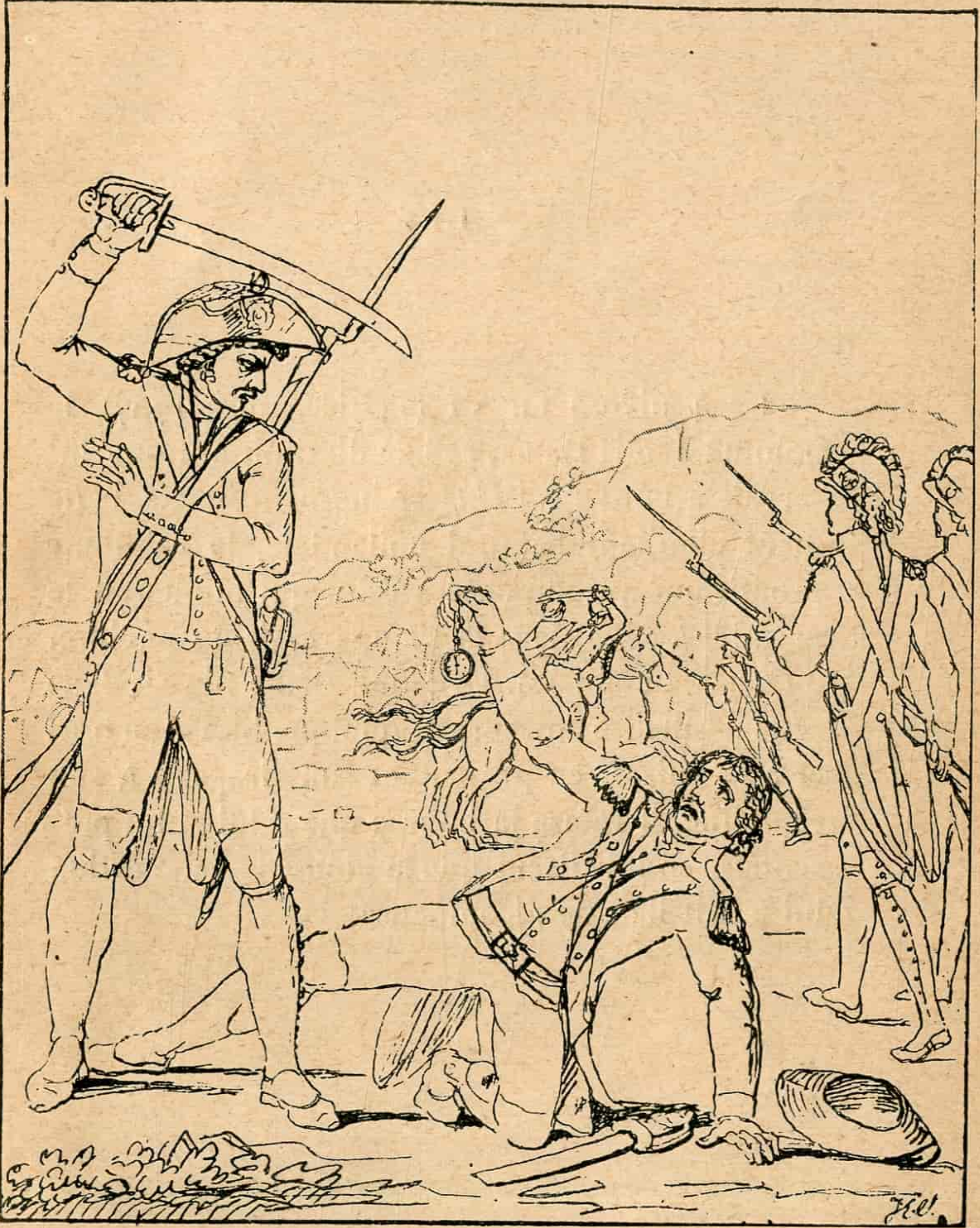
(Ces obsèques solennelles eurent lieu à Paris, le 10 vendémiaire an VI (1^{er} octobre 1797).

Le *Moniteur* du 16 vendémiaire donne le compte rendu détaillé de cette manifestation patriotique.



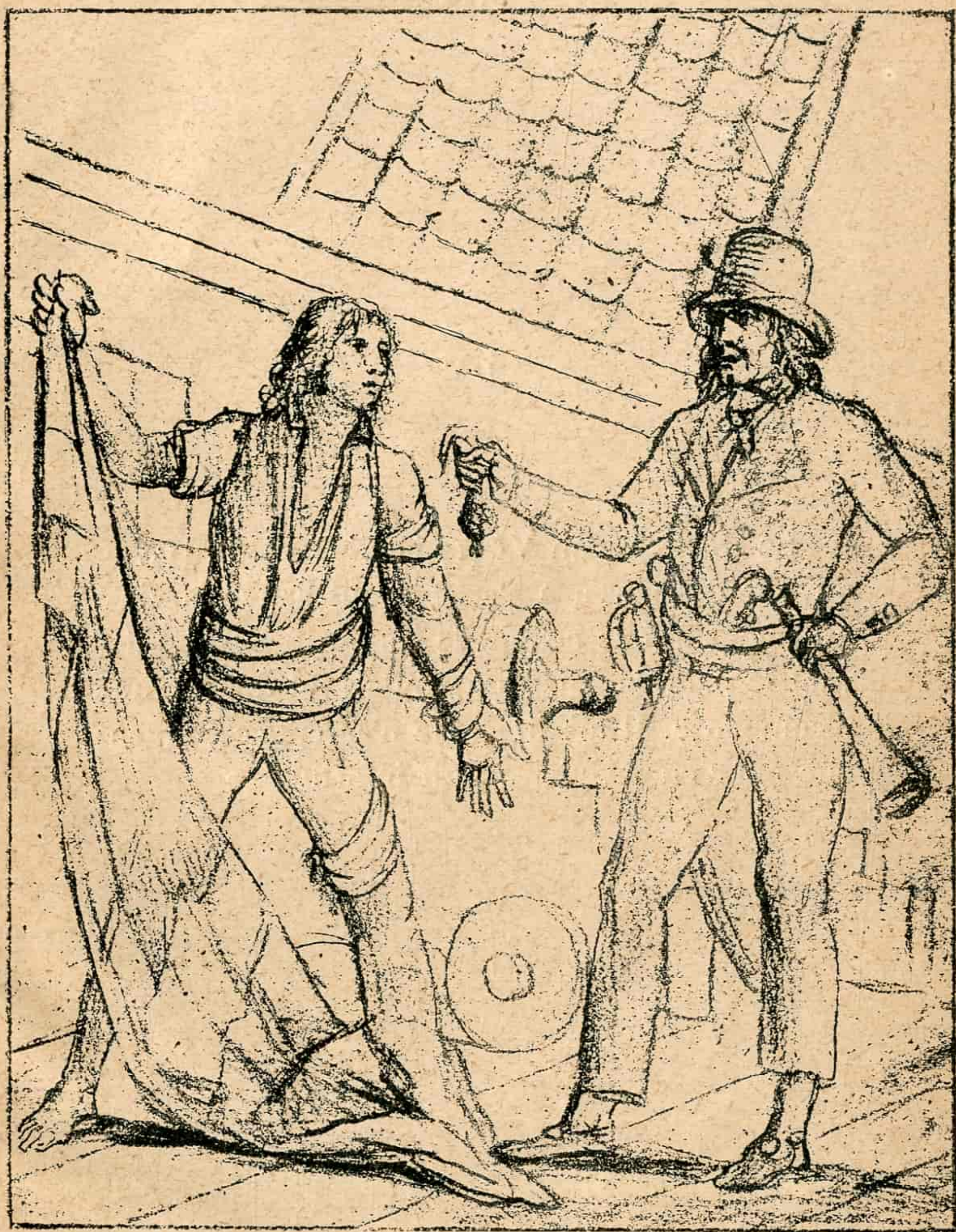
LIII

Un grenadier du 2^e bataillon du Jura, après avoir désarmé sur le champ de bataille un officier anglais, celui-ci, pour obtenir sa liberté, offre sa montre au grenadier indigné, qui lui apprend qu'un soldat français est insensible à tout ce qui est capable d'entacher l'honneur, la seule idole qu'il chérit dans les combats.



LIV

Le 4 nivôse an VI (24 décembre 1797), le nommé Louis DENIS, âgé de dix-huit ans, marin, servait à bord de l'*Une et indivisible*. Ce bâtiment abordant l'amiral hollandais, le capitaine promit une récompense à celui qui monterait le premier à l'abordage et s'emparerait du pavillon du vaisseau ennemi. Le jeune DENIS réussit dans cette périlleuse entreprise; quoique blessé au bras et à la cuisse, en présentant son drapeau à son capitaine, il refusa la bourse que celui-ci lui présentait, en lui disant que la gloire de cette action lui tenait lieu de récompense.



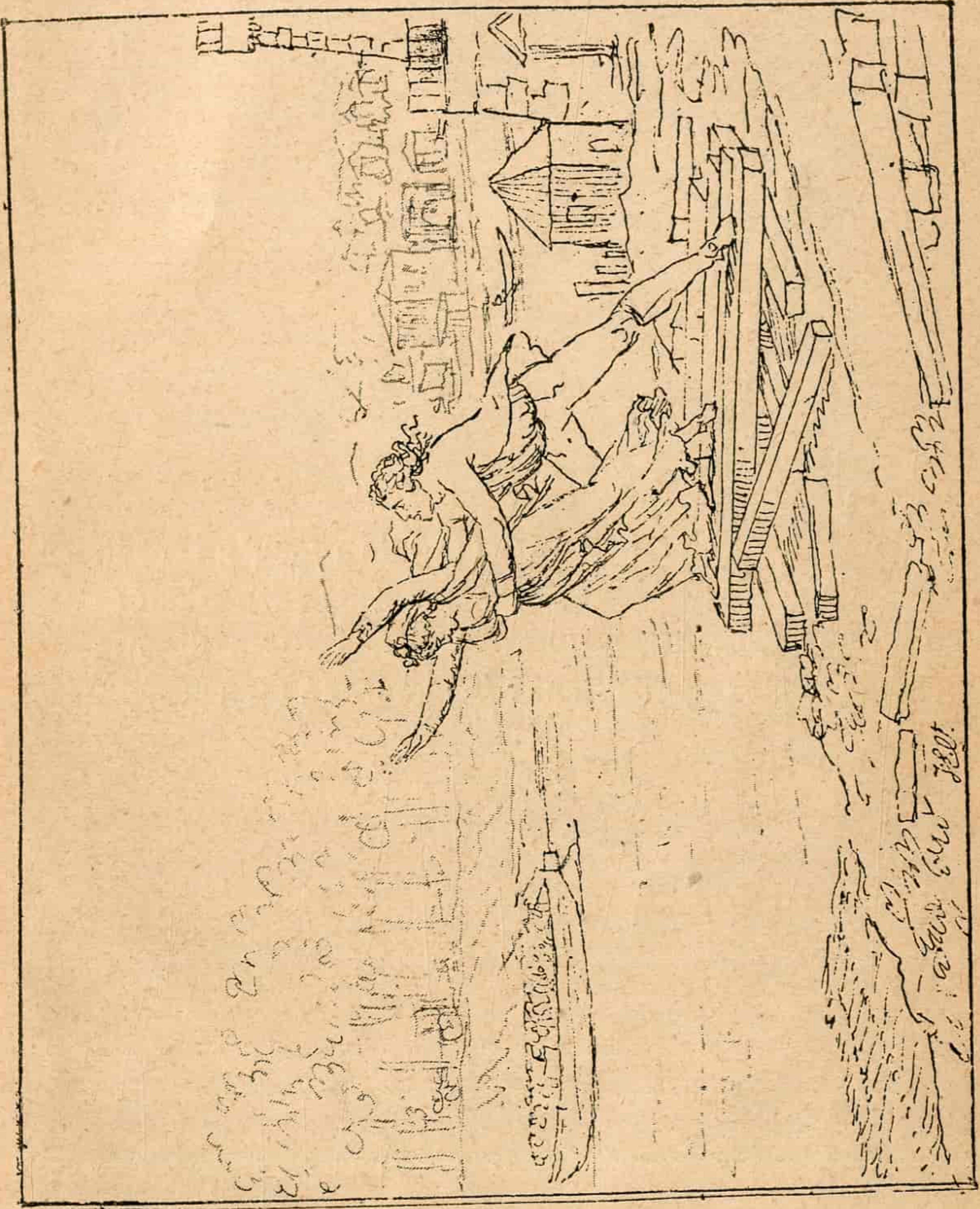
LV

Le 18 nivôse an VI (17 janvier 1798), DAVID, ouvrier des ports, à Paris, ayant sauvé la vie à un enfant qui se noyait, le conduisit ensuite devant le juge de paix, qui voulait lui donner une récompense. Il lui dit : « Je n'accepte cet argent que pour en revêtir ce petit infortuné. »



LVI

Le 12 prairial an VI (31 mai 1798), MAILLY, préposé au mesurage et au recensement des bois aux berges du Gros-Caillou, aperçoit une femme dont la démarche accuse le désespoir. Il court après elle et l'arrête au moment où elle allait se précipiter dans la Seine, en lui disant : « Malheureuse, j'ai observé vos pas, je sauverai vos jours malgré vous! »



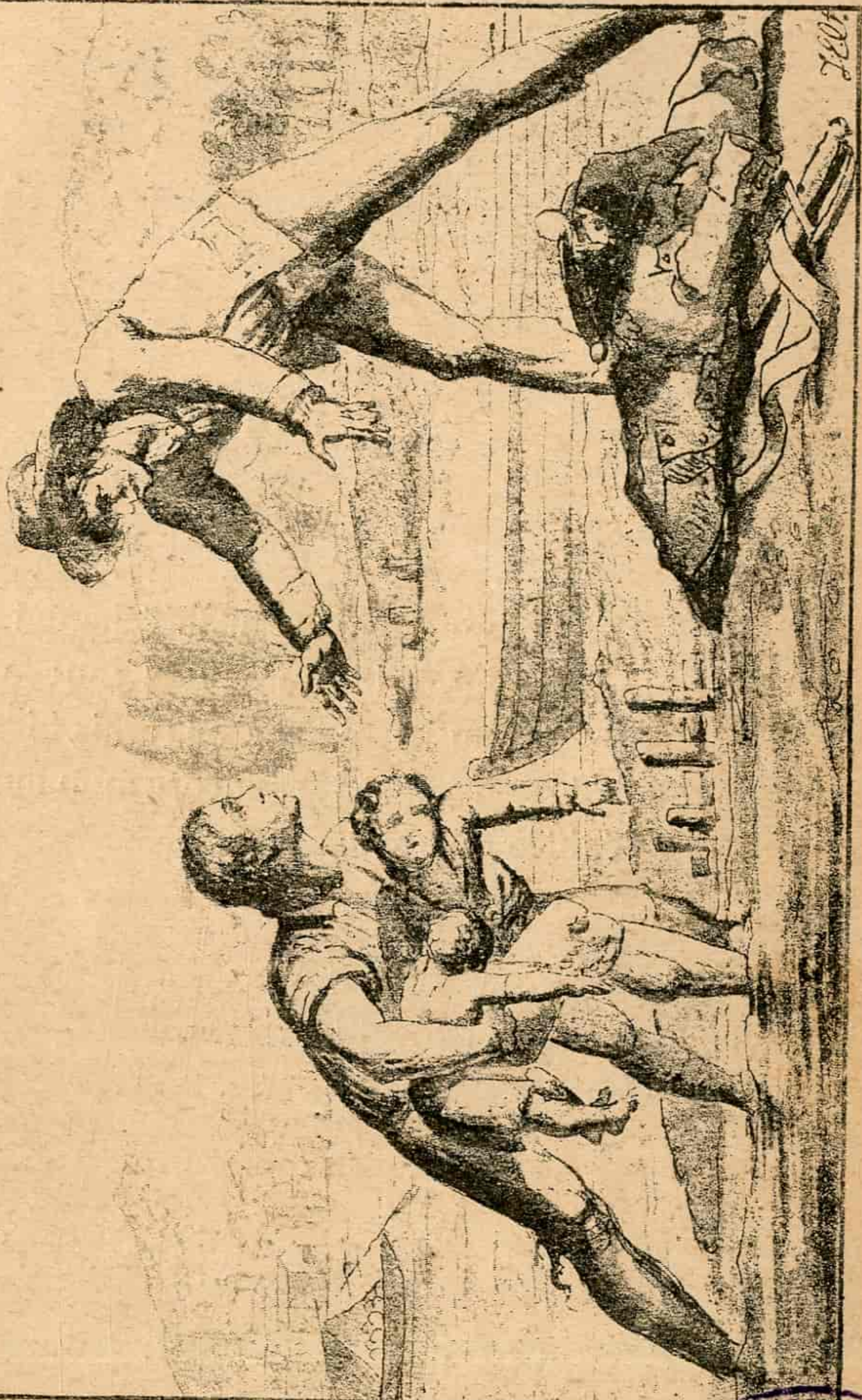
Handwritten text in Cyrillic script, possibly a list or notes, located in the lower-left quadrant of the sketch. The text is faint and difficult to read but appears to be organized in columns.

Handwritten text in Cyrillic script, possibly a signature or date, located in the lower-right quadrant of the sketch. The text is written vertically and includes the word "1880".



LVII

Le 17 prairial an VI (5 juin 1798), un soldat de la 86^e demi-brigade sauve deux enfants qui se noyaient, et les remet à leur père en disant : « Que je suis heureux ! Je retourne à mon poste. »



LVIII

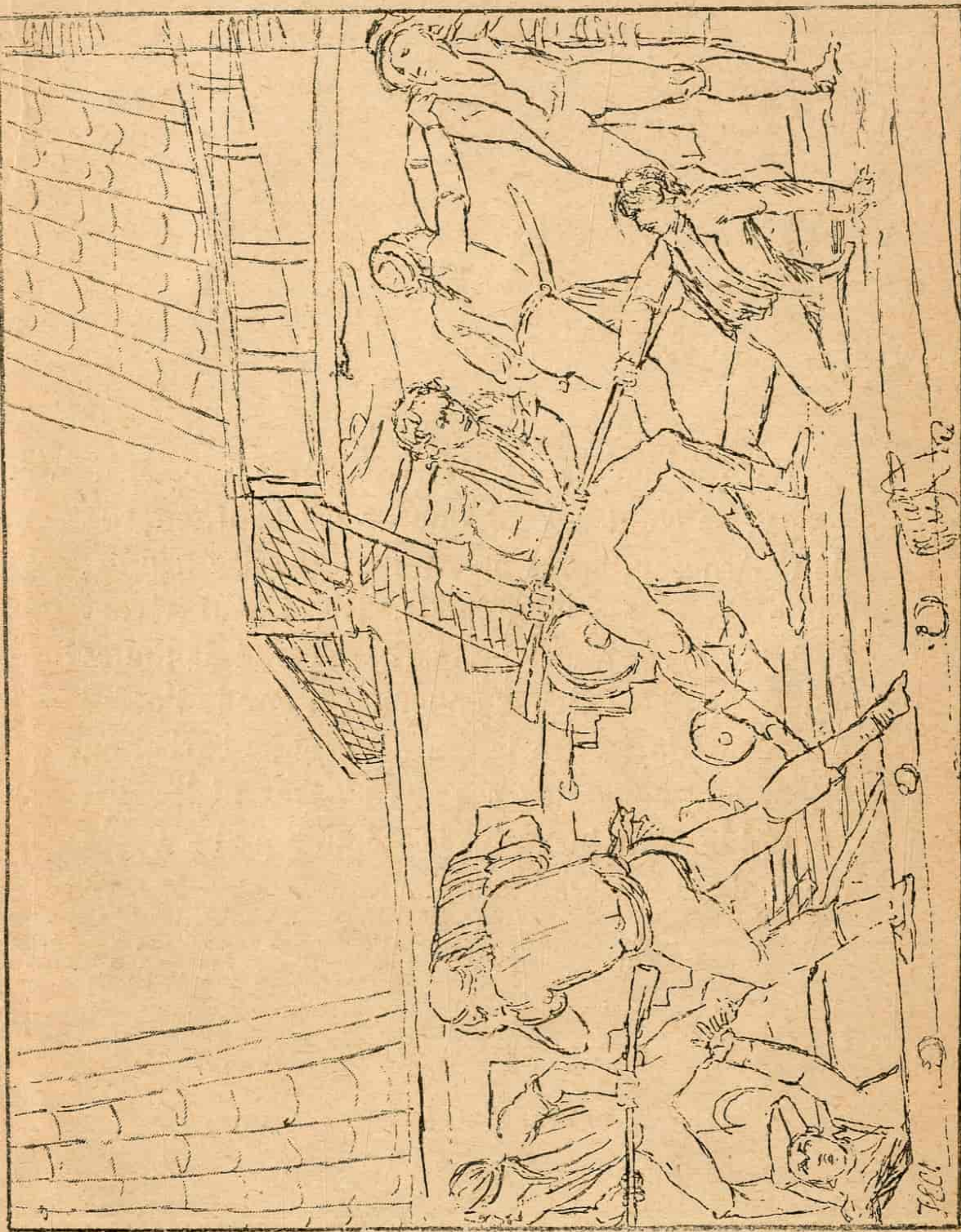
Un enfant de neuf ans, échappé à un horrible incendie, a le courage de sauver encore sa jeune sœur au berceau. « Je serais bien heureux, dit-il, de pouvoir sauver encore mon autre sœur. » Et l'édifice s'écroula.



LIX

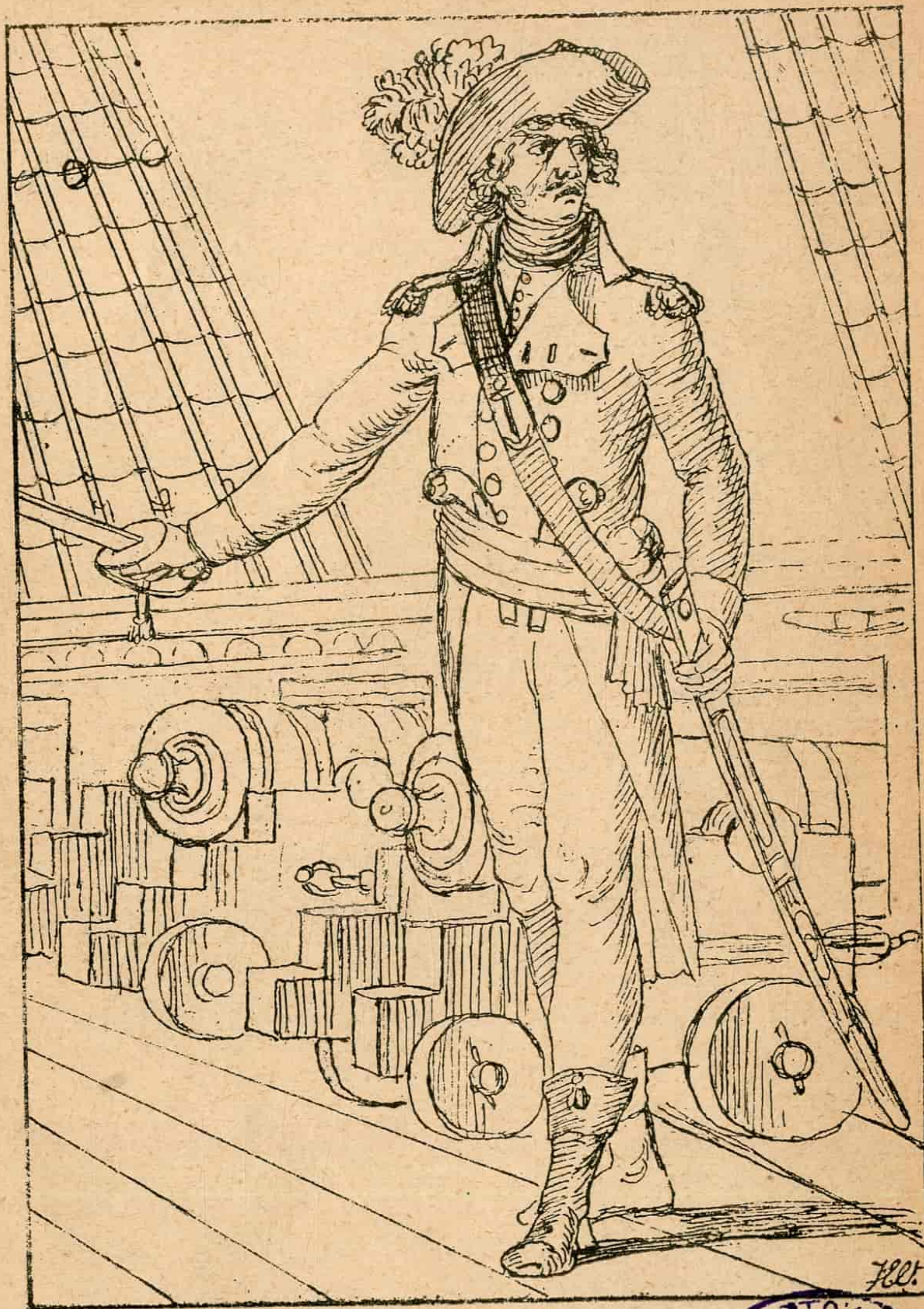
Le 8 germinal an VI (28 mars 1798), cinq marins de la ville de Dieppe sortent du port dans une petite chaloupe et abordent de nuit un vaisseau anglais, surprennent l'équipage, en tuent une partie, font l'autre prisonnière, et ramènent le vaisseau au port.

Le plus audacieux de ces cinq déterminés se nommait MATAMART.



LX

Le 2 fructidor an VI (19 août 1798), Jean FABER, de Nantes, capitaine de vaisseau, en vue de Guernesey, après un combat de seize heures, coule six vaisseaux anglais. Resté seul vivant avec son fils de tout l'équipage, et cerné de toutes parts par les vaisseaux ennemis, il donne l'ordre à son fils de mettre le feu à la sainte-barbe, en criant aux ennemis : « Vous n'aurez ni le vaisseau ni le capitaine. Vive la République ! » Après ces mots le vaisseau sauta.



700.



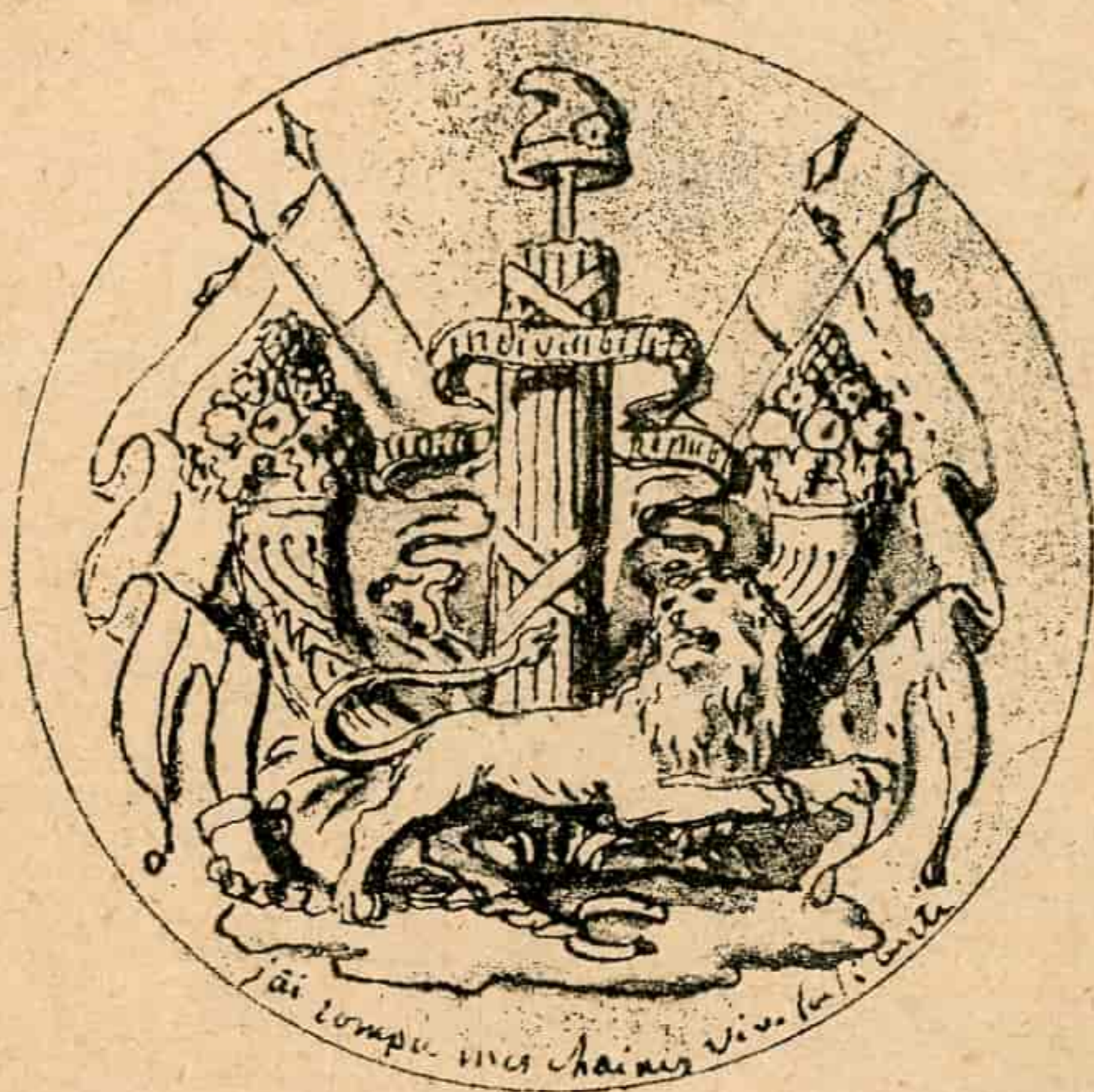


CHAMPIONNET (J.-E.), garde national, âgé de vingt-quatre ans, en 1786.
Grenadier en 1790, à vingt-huit ans.



J.-E. CHAMPIONNET, aide de camp en 1793, âgé de trente-deux ans.
 Le même, adjoint aux adjudants généraux en 1795, âgé de trente-cinq ans.







OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ELYSÉE LOUSTALOT ET LES RÉVOLUTIONS DE PARIS (1789-1790).
Un vol. in-18.

LES ACTES DES APÔTRES. Un journal royaliste en 1789-1791.
Un vol. in-18.

VARIÉTÉS RÉVOLUTIONNAIRES. *Félix Alcan, éditeur.* Un vol. in-4^o.

LES BIBLIOTHÈQUES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE. Un vol. in-18.

EN PRÉPARATION :

THÉROIGNE DE MÉRICOURT. Un vol. avec des documents inédits,
portraits, autographes, etc.

